

COUP D'ŒIL

Sur Mercurool-Veauunes

Photo : Clément FACY



Commune
P.4



Associations
P.26



Histoire
P.38

Il y a 100 ans

1924

3 janvier, naissance de l'auteur de bande dessinée André FRANQUIN (mort le 5 janvier 1997), lauréat du premier festival de la bande dessinée d'Angoulême en 1974, père du Marsupilami et de Spirou.

6 janvier, la crue de la Seine culmine à 7,32 mètres. **(1)**

21 janvier, mort du russe Vladimir Ilitch OULIANOV dit Lénine, à Gorki.

Du 25 janvier au 5 février, les premiers jeux olympiques d'hiver, à Chamonix, rassemblent 16 nations de l'hémisphère nord. **(2)**

25 mars, un décret énonce que les programmes de l'enseignement secondaire ainsi que le baccalauréat deviennent identiques pour les filles et les garçons.

28 mars, création de la CFP «Compagnie Française des Pétroles» (futur « Total »).

12 avril, naissance de Raymond BARRE, premier ministre de 1976 à 1981 sous la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING.

22 mai, naissance du chanteur Charles AZNAVOUR (décès le 1^{er} octobre 2018) dont la carrière est lancée avec le titre « Je m'voyais déjà ». **(3)**

13 juin, l'élection présidentielle française se déroule à la suite de la démission du président Alexandre MILLERAND. Elle se solde par la victoire du président du Sénat, Gaston DOUMERGUE.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Commémoration du 11 novembre	4
Cérémonie des Vœux du Maire	4
Repas Annuel des Anciens	4
Le Chai Mercurolais	5
Le Noël des commerçants	5
Illuminations.....	6
Espaces verts	6
Accessibilité	6
Travaux voirie	7
Les projets immobiliers	8
Un nouvel équipement sportif	8
Fête de l'Agriculture	9
Inauguration du collège	10 et 11
Vie des écoles	12 et 13
Les coulisses de la bibliothèque	13
Bilan de mi-mandat	14 et 15

INFORMATIONS DIVERSES

Annuaire des entreprises	16
EÉlections européennes	16
En (dé)composition !!!	16
Frelonasiatique.....	16

COMPTES RENDUS

DES CONSEILS MUNICIPAUX	18 à 25
-------------------------------	---------

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Farandole - Sou des écoles	26
Familles Rurales Collines de l'Hermitage	27
Footbal Club Hermitage	28
Peindre à Mercurol-Veaunes	29
La Grappe Dorée	30
Amicale Boules Mercurol/Veaunes	31
Basket Club Mercurol Chanos Curson	32
Le Télégraphe	34
Foyer rural	35
Les Amis de la Tour	36
Mercurol-Veaunes Animations	37

UN PEU D'HISTOIRE 38

AGENDA 4^{ème} de couverture

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Eh oui ! Nous venons de tourner la page de 2023.

Cette année fut particulièrement difficile tant sur le plan national qu'international :

- Une guerre aux portes de l'Europe, de nombreuses manifestations et des émeutes sur notre territoire français.

- Un dérèglement climatique qui s'accroît : certains départements manquent toujours d'eau alors que le nord de la France fait face à des inondations sans précédent.

Heureusement, notre commune a été épargnée par tous ces phénomènes.

- Notre pays est toujours confronté à des perturbations économiques :
 - L'inflation est toujours bien présente.
 - La crise de l'énergie engendrant des factures toujours plus importantes.
 - Le pouvoir d'achat des ménages n'a cessé de baisser.

De plus, la délinquance et l'insécurité ont gagné le monde rural et sont à notre porte. Associés à une incivilité croissante, notre République et ses valeurs sont menacées.

Et maintenant...

En ce début d'année, nous aurons, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos concitoyens les plus affectés par la maladie, la dépendance ou la perte d'un être cher, parfois de façon imprévisible et qui ont grand besoin de notre soutien.

Dès la mi-janvier, le recensement de la population de notre commune a commencé. Je vous demande de réserver le meilleur accueil à nos 5 agents recenseurs qui sont : Mesdames Sylvette CHALAYE, Adeline OGHDAYAN, Fanny THIECHARD et Messieurs Robert BLACHE et Yves PLEYNET. Ils sont munis d'une carte d'agent recenseur. Je vous remercie de répondre au questionnaire par internet et le plus rapidement possible ce qui leur facilitera la tâche.

Nous sommes déjà à plus de la moitié du mandat municipal, les engagements que nous avons pris sont principalement tenus, vous allez les découvrir dans ce bulletin.

De nombreux travaux et aménagements sont prévus au calendrier 2024:

- En janvier, démarrage du pôle médical, projet porté par des professionnels de santé. La pharmacie s'installera à côté.
- Début février, démarrage des travaux de la halle bouliste dans la prolongation du gymnase Marcel BANC.
- Un cheminement doux ira des terrains de tennis jusqu'à la bibliothèque en bordure du chemin des Littes.
- Mise en route du captage des eaux pluviales sur le quartier des Odouards en partage de compétence avec l'agglomération.
- Mise en chantier du sentier pédestre du patrimoine.
- Poursuite du travail sur la maison Milan pour une mise en chantier en 2025.
- Élaboration du projet pôle associatif pour une mise en œuvre en 2025.

En ce début d'année 2024, permettez-moi, en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, de vous présenter nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année.

Prenez soin de vous!

Le Maire
Michel Brunet



Cérémonies

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Au fil des années, le 11 novembre se modernise. Traditionnellement, nous célébrons la signature de l'armistice de 1918, aujourd'hui c'est une journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France. Cette année, encore 3 militaires sont tombés pour défendre notre nation.

À 10h, une première commémoration s'est déroulée au cimetière de Veauunes. Suivie à 10h30, d'une commémoration au pied du monument aux morts de Mercurol.

Adeline OGHDAYAN a lu un message de l'UFAC (L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) qui rappelle que l'on retrouve, actuellement en Ukraine, les ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie.

Michel BRUNET a poursuivi avec un message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Une minute de silence a été observée, puis l'assistance a entonné La Marseillaise.

La commémoration s'est achevée autour de la traditionnelle pogne et du vin blanc doux. ■



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le dimanche 7 janvier à 10h30, de nombreux habitants de notre village se sont rassemblés à l'Espace Eden pour assister à la cérémonie des vœux du maire. L'événement a été marqué par la présence, autour du Conseil Municipal, de personnalités politiques locales telles que Gilbert BOUCHET, Bernard BUIS, Maud RAISON, Véronique PUJEAT, Frédéric SAUSSET, Nathalie NIESON...

La cérémonie a débuté avec l'allocution du maire, Michel Brunet qui a passé en revue les événements de l'année écoulée et a détaillé les nombreux projets immobiliers et aménagements de l'année à venir pour

notre commune. Enfin, il a conclu son discours en soulignant l'importance de prendre soin de ses proches lors de périodes difficiles.

La matinée s'est poursuivie par un apéritif convivial, offrant aux participants l'occasion de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère décontractée. ■

LE REPAS ANNUEL DES ANCIENS

Événement empreint de tradition, de convivialité et de nostalgie, le repas annuel des anciens organisé par le Comité Communal d'Action Sociale a eu lieu le jeudi 7 décembre 2023. Ce rendez-vous particulièrement attendu a rassemblé près de 200 convives, tous âgés de plus de 70 ans (ou presque), dans une ambiance empreinte de bonne humeur, de souvenirs et de rires.

L'événement a eu lieu dans le cadre de l'Espace Eden, avec le traiteur «L'Escoffine» de Peyrins aux fourneaux. Le repas a débuté après un chaleureux mot d'accueil du maire qui était accompagné du maire adjoint ainsi que de tous les adjoints.

L'ambiance festive a été magnifiée par la jolie décoration de Noël et une animation musicale mettant en scène deux artistes accompagnés d'un piano et d'un orgue de barbarie. Grâce aux mélodies rétro, certaines personnes ont retrouvé le plaisir de danser un madison.

Cet événement a laissé aux convives de précieux souvenirs suscitant l'anticipation joyeuse de se réunir à nouveau l'année prochaine. ■



LE CHAI MERCUROLAIS

Une nouvelle étape gourmande à Mercurol-Veauunes: Alexandre et Nathalie CORTOT reprennent les rênes du restaurant "Le Mercurolais".

Après avoir été chaleureusement encouragés par les anciens propriétaires, Clément JEANNELLE et Philippe CHALAYE, Alexandre et Nathalie CORTOT ont décidé de relever le défi de la reprise du bar restaurant "Le Mercurolais". Ils ont officiellement ouvert les portes de leur restaurant le 27 juin 2023, sous le nouveau nom "Le Chai Mercurolais".

L'histoire de cette reprise est marquée par la passion partagée du couple pour la restauration et le vin. Alexandre, fort d'une expérience dans le commerce du vin, fournissait déjà "Le Mercurolais" avant de devenir le propriétaire. Nathalie, quant à elle, a toujours rêvé d'avoir son propre restaurant, une aspiration qui trouve ses racines dans sa famille de restaurateurs.

Ce couple a été séduit par l'idée de faire vivre le cœur du village à travers leur établissement. Ils aspirent à créer un lieu de partage et de lien social, où la communauté locale et les visiteurs se retrouvent pour savourer une cuisine de qualité et découvrir les trésors viticoles de la région. Un espace vin a même été créé dans le restaurant.

En cuisine, Nathalie, après une formation intensive de deux mois avec Philippe CHALAYE, met en œuvre sa passion pour créer des plats savoureux. À l'accueil et au bar, Alexandre accueille chaleureusement les convives.

Les nouveaux propriétaires ont des projets pour l'avenir. Ils envisagent d'agrandir la cuisine ce qui permettrait une évolution de leur carte, avec des plats qui mettront en valeur les produits locaux et la créativité de Nathalie.

Les habitants du village et les visiteurs sont invités à découvrir cette nouvelle adresse où la cuisine, le vin et la convivialité se rencontrent. ■

LE NOËL DES COMMERÇANTS

Le vendredi 22 décembre, les commerçants de Mercurol ont organisé une soirée au cœur du village pour fêter l'arrivée des vacances de Noël.

Le Père Noël était présent. Il s'est prêté au jeu des photos avec les enfants dans la KLbooth, une caravane vintage mise à disposition par le Studio KLimages et équipée d'un Photobooth (appareil photo et imprimante autonomes).

Les enfants ont également eu l'occasion de participer à la décoration des sapins de la place, en déposant les créations qu'ils avaient confectionnées en lien avec l'école et la bibliothèque. Le Chai Mercurolais a généreusement offert les fournitures nécessaires. En échange du dépôt des décorations, le salon de coiffure Art Créa'tif a offert des papillotes.

La générosité était également au rendez-vous avec la mise en place d'une vente de vin chaud et de chocolat. Les recettes de ces délicieuses boissons hivernales ont été entièrement reversées à l'association "Le Regard de Naël", ajoutant un esprit solidaire à cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine ! ■



ILLUMINATIONS

La magie de Noël a enveloppé Mercurol-Veaunes cette année, grâce à l'équipe technique.

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de décorations lumineuses qui ont décoré les rues de notre commune, ajoutant une note festive à cette période hivernale. Nous conserverons ces décorations, louées pour 3 années, jusqu'à Noël 2025. Durant trois jours, deux agents, l'un dans une nacelle et l'autre en bas assurant la sécurité, ont manœuvré pour installer ces motifs.

Les illuminations étaient synchronisées avec les heures des candélabres. Le lancement officiel a eu lieu le 8 décembre, coïncidant avec la Fête des Lumières et s'est poursuivi jusqu'au 16 janvier.

De plus cette année, une décoration spéciale a été conçue pour "le Noël des commerçants" du 22 décembre, apportant une ambiance festive et chaleureuse. Jonathan et Éric, très enthousiastes, ont créé des décors en bois au milieu d'une forêt de 11 sapins.

D'abord laissés nus, les arbres ont été par la suite décorés par les enfants du village le 22 décembre. Les jeunes ont participé activement à l'embellissement de leur environnement en créant des décorations à la bibliothèque et à l'école.

Il nous semble important de remercier chaleureusement l'équipe technique de Mercurol-Veaunes, dont l'engagement et le talent ont fait briller nos rues en cette fin d'année 2023.



ESPACES VERTS

Depuis l'obtention de la 2^{ème} fleur, les agents et élus sont assidus aux événements organisés par le comité de fleurissement de la Drôme. Cette année, l'accent était mis sur la gestion de l'eau dans les espaces verts. Ce fut l'occasion pour Éric et Jonathan de faire profiter l'assistance de leur retour d'expérience après la mise en place d'ollas dans nos massifs (cf article Coup d'œil, Juillet 2023).

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Jean-Maurice MARKARIAN, conseiller municipal, a eu la lourde tâche de relancer la mise en conformité des bâtiments publics pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR).



Il nous explique l'avancée de ce dossier:

"Il a fallu 8 mois afin de préparer les dossiers d'accessibilité et notices de sécurité nécessaires à l'obtention des autorisations préfectorales pour débiter les premiers travaux.

A ce jour, la salle HEVEA (l'ancienne cantine) a été mise aux normes PMR afin d'être requalifiée en salle de réception: accès extérieurs, parking, signalisation, escalier, WC, plans d'évacuation, signalétique, cuisine, sans compter les travaux hors accessibilité.

Concernant l'Espace EDEN les travaux sont également achevés :

- Aménagements extérieurs : parking, escaliers, rampe d'accès, bandes de guidage, signalisation.
- Aménagements intérieurs : plans d'évacuation, vestiaire, signalétique, escaliers, sécurité incendie.

Il reste encore beaucoup de choses à faire : la mairie de Mercurol, le gymnase, les commerces, l'ex mairie de Veaunes, la salle des fêtes de Veaunes, l'église de Veaunes ainsi que les 2 cimetières. Quant à l'église de Mercurol, celle-ci bénéficie d'une dérogation."

TRAVAUX VOIRIE

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, les travaux de voirie ont été concentrés à l'aménagement autour du collège et de l'école. Le budget voirie a été utilisé pour ceux-ci.

Chemin des Blés

Tous les réseaux ont été enfouis.

Le revêtement a été refait en enrobé. Un cheminement piétons-vélos a été créé. Cette voie a été mise en sens unique et des feux tricolores ont été installés à l'intersection du chemin des Blés et de la route des Alpes afin de réguler la circulation et faciliter la sortie des voies annexes.

Liaison piétonne école/collège

Pour que les enfants de notre école communale puissent aller au restaurant scolaire du collège en toute sécurité, un cheminement piéton a été créé.

Cet aménagement, uniquement réservé aux piétons et vélos, permet aussi l'accès au gymnase du collège depuis le parking de « L'Espace Eden ».

Organisation des travaux

Ces travaux ont été menés "tambour battant". L'été 2023 n'a pas été de tout repos pour les entreprises qui se sont mobilisées afin de respecter les délais pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Les réunions hebdomadaires de chantier et la présence régulière de notre conseiller technique d'ARCHE Agglo, Hervé CHEYNEL a permis de réaliser ces travaux dans de bonnes conditions. Merci Hervé !

Nous remercions toutes les entreprises étant intervenues sur ce chantier pour leur investissement car cela n'a pas été toujours simple.

Il nous reste à réaliser la liaison piétonnière entre le gymnase Marcel BANC et la bibliothèque.



Entrée sud chemin des Blés



Chemin des Blés



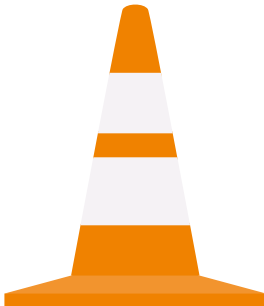
Chemin des Blés



D115 au niveau de la sortie du parking de l'Espace Eden



Cheminement piétonnier de l'école primaire au collège





1 LA MAISON MÉDICALE

Projet porté par les praticiens
Nombre de praticiens : 12
Surface du bâtiment : 1 806 m²
Début des travaux : Courant janvier 2024
Fin des travaux estimée : janvier 2025

2 LA PHARMACIE

Projet porté par Mr et Mme LEBRAS
Surface du bâtiment : 315 m²
Début des travaux : premier trimestre 2024.
Fin des travaux estimée : dernier trimestre 2024

3 LE BOULODROME

Projet porté par la commune
Début des travaux : Février 2024
Nombre de jeux : 6 + un espace bar
Fin des travaux estimée : début septembre 2024

L'ÎLOT MILAN

Projet porté par la commune et Valence Romans Habitat
Surface du terrain : 1 700 m²
Le projet : Résidence seniors autonomes avec une salle commune et un petit square public.
Nombre d'appartements estimé : Environ 17 à destination des seniors et 3 logements destinés à de jeunes couples.
Début des travaux : Dernier trimestre 2025



UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF EXCEPTIONNEL

Zoom sur le tout nouveau gymnase du collège de l'Hermitage : c'est un équipement d'une excellente facture qui a été conçu par les architectes Benjamin BALLAY et Enri CHABAL.

Dès que l'on franchit la porte, la vue panoramique sur l'aire de jeux laisse apprécier une ambiance chaleureuse créée par la présence importante du bois. Le traitement acoustique des murs et des plafonds complète le confort des utilisateurs. En toiture, les grandes ouvertures vitrées amènent une luminosité naturelle exceptionnelle. Voilà pour le confort, et pour l'utilisation ?

C'est un plateau de 1200 m², soit le double du gymnase Marcel BANC, qui accueille les sportifs. Il est complété par 8 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres. La tribune peut accueillir 150 supporters. La grande coursive qui la dessert peut accueillir encore une centaine de personnes. A l'avenir, la possibilité d'étendre la capacité d'accueil des spectateurs pourra être envisagée avec une tribune de part et d'autre. ■



LA FÊTE DE L'AGRICULTURE À MERCUROL-VEAUNES

Un premier événement couronné de succès pour le Syndicat des Jeunes Agriculteurs.

Le 14 octobre dernier a marqué une journée exceptionnelle à Mercurol-Veaunes avec la première édition de la Fête de l'Agriculture, organisée par le Syndicat des Jeunes Agriculteurs du canton de Tain l'Hermitage. Les festivités ont débuté à 11 heures avec une inauguration honorée par la présence des représentants de la Région, du Département et des Maires du canton.

L'après-midi a été dédié à la découverte et à l'amusement, avec une diversité d'activités pour tous les âges. Les plus jeunes ont pu profiter d'animations comme une mini-ferme, des courses de tracteurs à pédales. Les plus téméraires ont pu tenter des baptêmes en montgolfière. Un marché de producteurs a offert l'opportunité aux visiteurs de déguster et d'acheter des produits locaux de qualité. Une exposition de matériel agricole dernier cri ainsi qu'une collection de vieux tracteurs, appartenant à Albert CHEVROT, ont captivé les passionnés d'agriculture.



La soirée a réuni toutes les personnes qui s'étaient inscrites, autour d'un repas savoureux entièrement confectionné à partir de produits locaux. Ce repas a été accompagné d'un spectacle de MC Roger, offrant une ambiance festive aux convives.

La Fête de l'Agriculture a parfaitement rempli ses objectifs en mettant en avant l'importance de l'agriculture locale, en rassemblant les différents acteurs du secteur. D'une part, les banques, assurances et fournisseurs qui ont généreusement sponsorisé l'événement. D'autre part, les concessionnaires présents avec leur matériel de pointe et les tracteurs à pédales ont également contribué à la réussite de cette journée mémorable.

En conclusion, cette première édition de la Fête de l'Agriculture à Mercurol-Veaunes a été une belle réussite pour le tout nouveau Syndicat des Jeunes Agriculteurs du canton de Tain, relancé seulement début 2023. Une prochaine édition pourrait avoir lieu en 2025. ■



INAUGURATION DU COLLÈGE

Le 15 septembre, le département de la Drôme avait convié l'ensemble des habitants des communes rattachées au collège de l'Hermitage à son inauguration.

Les visiteurs ont commencé cette soirée par la découverte de la plaque du collège et les discours de la présidente du département, du maire de Mercurol-Veaunes, du président d'ARCHE Agglo et du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) de la Drôme.

Après ce moment commun, chaque visiteur a rejoint son groupe de visite (un numéro avait été donné à chacun à son arrivée). Les présentations faisant halte dans 12 salles ont alors pu débuter. Le temps étant limité à 3 minutes, une sonnerie marquait la fin comme elle sonne à chaque fin de cours.

Au programme de chaque halte : comprendre le fonctionnement du collège ou avoir des informations sur sa construction, ses performances énergétiques.

Afin de mieux comprendre la vie des collégiens, plusieurs points ont fait l'objet d'explications dans les salles :

- **Les personnels du collège** autres que le personnel de l'éducation nationale qui sont aussi appelés les personnels de l'ombre. Ils sont 20 à assurer l'entretien et le bon fonctionnement du collège.
- **La mobilité et les transports pour la venue au collège.** ARCHE Agglo organise les transports quotidiens puisqu'elle dispose de cette compétence depuis 2019. Il a été créé 13 nouvelles lignes de cars pour desservir le collège.

- **La politique cyclable du département.** 3 cheminements cyclables ont été pensés pour relier ce collège. Le programme « Tous à vélo au collège » sera proposé pour encourager à la pratique du vélo.
- **Le conseil départemental des jeunes.** Chaque collège élit 2 collégiens qui se réunissent une journée par mois d'octobre à octobre. Ils s'initient au travail collectif et à la vie publique, en proposant des projets citoyens : santé, mieux-être ...
- **Le self.** Ce lieu est mutualisé avec l'école primaire. Les élèves de la maternelle ont une salle à part dans laquelle ils sont servis à table. Les enfants d'élémentaire mangent au self et composent leur plateau en choisissant leur fromage et leur dessert. Ils s'installent à leur table et ensuite vont se servir leur entrée puis leur plat chaud. Les élèves les plus jeunes sont aidés.
- **Le gymnase de l'Hermitage,** est un atout pour l'enseignement sportif tant durant le temps scolaire que pour les activités périscolaires de l'UNSS.
- **Le centre documentaire** a présenté ses 3 missions : mettre à disposition des ressources, travailler en collaboration avec les professeurs et ouvrir les élèves sur l'extérieur.
- **L'équipement informatique.** Toutes les salles de classe sont équipées de dalles numériques comprenant de nombreux outils auxquels les professeurs ont été formés. Certaines salles spécifiques sont équipées de PC et des tablettes sont mises à disposition.

- **Les enjeux de l'école** ont évolué puisqu'il est maintenant important de penser au bien-être, à la sécurité, l'inclusion... donc le mobilier a été acheté en collaboration avec le personnel afin d'installer des classes flexibles dans de multiples configurations.
- **Les aides proposées aux collégiens.** La carte Top Départ permet d'avoir une participation de 20€ pour le sport et 20€ pour la culture. Des bourses départementales peuvent être attribuées à certains élèves selon les conditions de ressources.

Trois salles étaient plus particulièrement axées sur le bâtiment du collège. Dans une des salles, les visiteurs ont pu découvrir ce qui rend ce collège innovant et performant au niveau énergétique puisqu'il est labellisé HQE (Haute Qualité Environnementale). Lors d'une étape, il a été rappelé tout le travail qu'a nécessité la construction de ce collège et l'importance de la coopération et du management des différentes entreprises intervenant sur le chantier afin que ce dernier soit livré dans les temps. Enfin, une vidéo illustrait en accéléré toutes les étapes du chantier.

Après autant d'informations et beaucoup de marches, un moment convivial avait lieu dans la cour autour d'un apéritif et d'un concert.

Belle vie au collège de l'Hermitage ! ■



Le Conseil départemental des Jeunes 2021/2022 avait pour mission de faire connaître les métiers des agents des collèges. A l'issue de plusieurs rencontres et visites, les jeunes élus ont réalisé une exposition, à destination de leurs pairs. On pouvait en voir le contenu pendant la visite d'inauguration du collège de l'Hermitage.



Vie des écoles

LA MAGIE DE NOËL A L'ECOLE

Comme chaque année, avant les vacances, les enfants de l'école ont eu une semaine bien chargée.

Mardi 12 décembre, les élèves de l'école maternelle sont allés voir, à l'espace Eden, un magnifique spectacle intitulé KALINKA BANE.

C'est l'histoire de « LA MOUFLE » revisitée : une souris trouve une cabane en bois et part dans la forêt chercher des provisions, pendant ce temps...

Vous pouvez regarder des extraits de cette belle histoire sur : <https://www.youtube.com/watch?v=FtuwlowTmP8&t=1s>

Lundi 18 décembre, le Père Noël est venu à l'école leur apporter cadeaux et goûters.

Les plus petits étaient ravis de le voir, de découvrir les trésors cachés dans la hotte du Père Noël. Les plus grands étaient heureux des jeux de logique découverts dans la salle d'activités.

Merci à notre gentil Père Noël et à l'équipe de Farandole pour cette jolie journée.

Mardi 20 décembre, l'association Seb Sports Evénements a offert à tous les enfants de l'école une journée « Tonton ballons », avec des ateliers pour apprendre à manipuler et fabriquer des objets en ballons. La journée s'est clôturée avec un spectacle l'après-midi.

Les enfants ont été enchantés de toutes ces journées de décembre riches en émotions.

Nous remercions la mairie, l'association Farandole, Seb Sports Evénements ainsi que tous les parents qui nous ont accompagnés lors de ces manifestations. Sans eux, Noël ne serait pas aussi magique ! Un grand merci à tous. ■

CLASSES DE CE2 ET CM1

Grâce à ARCHE Agglo, les classes de CE2 et de CM1 ont eu la chance de partager leur quotidien, deux semaines durant, avec l'auteure-illustratrice Hélène GEORGES.

Ce projet s'est réalisé en trois temps :

- Avec Fanellie de la bibliothèque et en classe, les élèves ont d'abord découvert l'univers des Pop UP et celui d'Hélène GEORGES avec notamment son livre Panic City.
- Ensuite, ils ont rencontré Julie LORAND, créatrice de scénographie touristique, sur une journée pour travailler sur la commune et ses composantes avec la réalisation d'un plan et l'imagination de la ville de demain.
- Enfin, la venue d'Hélène GEORGES au sein de l'école a permis l'expérimentation du rapport texte/image au sens large et la création artistique, sur 8 demi-journées

d'ateliers proposant à chacun de porter un regard curieux et attentif sur Mercuroi-Veunes.

À travers différents dispositifs : jeux d'échelle, atelier BD, initiation au Pop UP, à la gravure, réalisation d'une fresque, les élèves ont été invités à observer leur environnement proche et à en explorer une version plastique.

Suite à tout ce travail, un vernissage sera organisé à la bibliothèque en 2024.

Enseignantes et élèves ont été conquis par l'univers d'Hélène et celui du Pop UP.

Un grand merci à Hélène et également à ARCHE Agglo pour ce projet de qualité.

Karine DYBING et Séverine DELHOMME, enseignantes... ■

Bibliothèque

UNE ANNÉE DANS LES COULISSES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Des nouveautés tous les mois

Pour l'année 2023, ce sont plus de 650 livres qui sont venus agrandir nos collections. Chaque mois de nouveaux documents rejoignent nos rayons. En cette fin d'année, l'honneur a été aux romans de la rentrée littéraire et qui ont reçu un prix. Pour le début d'année 2024, nous ferons le plein de BD pour tous les âges. Avis aux amateurs !

Les échanges avec la médiathèque

En décembre, une partie de l'équipe s'est rendue à la médiathèque départementale de Saint Vallier pour renouveler une grosse partie de nos collections. Plus de 500 documents ont intégré nos rayons. Ceci afin de vous proposer toujours plus de choix. De belles découvertes en perspectives ! Bon à savoir : vous pouvez réserver des livres de la médiathèque départementale de Saint Vallier. Toutes les 3 semaines, une navette nous apporte des ouvrages. Le petit + : vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques de la médiathèque départementale de la Drôme en étant inscrit à la bibliothèque municipale de Mercuroi-Veunes.

Bénévoles

Vous les voyez souvent lors des permanences mais ils sont aussi présents pour l'accueil des scolaires, lors des échanges avec la médiathèque et pour la couverture des livres !

Bon à savoir : l'équipe de la bibliothèque

est aussi là pour vous conseiller.

Un lieu vivant

Cette année 2023 a encore été riche en activités. Vous avez été nombreux à participer à nos animations :

- "Partir en livre" avec Caroline HÜE et Marie NOVION, en juillet.
- Atelier BD numérique avec Manu CANO, en octobre.
- Un spectacle conté en novembre pendant "le mois des familles".
- Des ateliers créatifs et des lectures en décembre. ■



Pour être informés de notre actualité et de nos horaires exceptionnels, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique : bibliothèque !
Vous pouvez aussi demander à recevoir notre newsletter.



SEB SPORT ÉVÉNEMENTS : UNE RENTRÉE DYNAMIQUE À L'ÉCOLE DE MERCUROI

Depuis la rentrée et l'ouverture de la cantine du collège aux élèves de notre école primaire, l'association Seb Sports Evénements intervient sur différents temps périscolaires :

- la garderie du matin et du soir,
- la cantine.

Sébastien, directeur Seb Sports Evénements nous présente l'organisation mise en place :

"3 personnes interviennent en garderie pour les maternelles et 2 personnes en garderie pour les élémentaires.

Nous avons souhaité réaliser sur le temps de la garderie différentes animations hebdomadaires. Chaque semaine les thématiques sont renouvelées : tournoi de billes, battle de danse, jeu de motricité, chi fou mi, pyramide... Chaque enfant est libre d'y participer ou non.

Le programme de chaque semaine est affiché à l'avance.

Sur le temps de la cantine, nous avons finalement souhaité réaliser 2 services pour les maternelles. Cette nouvelle organisation, assurée par 5 personnes, apporte plus de confort pour les enfants ainsi qu'une meilleure qualité d'animation et de service.

Pour les élémentaires, 3 personnes surveillent le repas au self et assurent également l'animation au retour dans la cour. Des activités sportives ont été mises en place, comme : dodgeball, baseball, flag, tournoi de basket et foot. Des jeux collectifs ont également été proposés : attaque des diamants, attaque de la citadelle, balle assise et balle américaine. Chaque enfant est libre d'y participer ou non."

"Nous vous souhaitons une très belle année 2024"

Seb Sports Evénements a offert le spectacle de Noël présenté, cette année, aux enfants de l'école à l'Espace Eden. ■

À VOS AGENDAS !

- Samedi 27 janvier : spectacle dans le cadre du Festival du Conte des Collines.
- Mardi 27 février : initiation au Stop Motion.
- Mercredi 17 avril : atelier BD numérique.
- Du 19 juin au 21 juillet : "Partir en livre"

Bonne année 2024 !

C'est 
OUF OUF

2022-2023

BILAN DE MI-MANDAT

Il est de notre devoir de communiquer aux Mercurolois et Veauinois les **actions mises en œuvre** à leur service. Aussi, l'équipe municipale vous propose de consulter son bilan de mi-mandat : l'occasion de **faire le point sur les projets et les réalisations**.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions en début de mandat, différentes réalisations **au service de l'intérêt général** ont pu voir le jour ou sont en cours de réalisation.

Vos élus et les agents qui les accompagnent ont pour objectif de **garantir la qualité de vie** dans notre commune et, faire en sorte que nos enfants grandissent dans **un environnement sain et préservé**.

SÉCURITÉ

La **vidéo protection** de notre commune a été complétée sur la salle des fêtes de Veauines, aux abords de la bibliothèque et de l'école.

La **voirie** de notre commune fait l'objet d'un entretien régulier. Ce ne sont pas moins de 250 000 € annuels qui y sont consacrés.

Nous avons facilité l'implantation d'un **pôle médical** qui devrait accueillir une douzaine de professionnels.

COMMUNICATION

Modernisation du **panneau d'affichage**.

La **borne** installée à la mairie, en interaction avec le site internet, remplace l'affichage papier.

La **newsletter** dont la parution est bimestrielle et permet d'avoir des nouvelles « fraîches ». Pensez à vous abonner à partir du site de la Commune !

URBANISME

Au cœur du village, l'îlot constitué de la maison de Madame Milan de l'ancienne boulangerie et de l'ancienne école, a fait l'objet d'études et la phase opérationnelle pour la construction de **logements pour nos anciens** devrait être lancée en 2025.

Réaménagement et mise en location de l'ancienne cantine, baptisée **salle Hévée**, pour des **événements familiaux** à destination des Mercurolois et Veauinois, uniquement.

Une partie de l'ancienne école des Chassis abrite, depuis avril 2023, une **micro crèche** privée. Avec l'ancienne mairie de Veauines qui accueille différentes **activités des associations**, ces lieux importants dans l'histoire de notre commune favorisent une décentralisation des activités.

L'**accessibilité** de nos bâtiments aux personnes handicapées a fait l'objet d'un plan pluri annuel d'investissement ayant conduit à la réalisation de nombreux travaux comme : la **mise aux normes** et l'accessibilité à Espace Eden et à salle Hévée. Création de **places de parking** et de **cheminements pour les malvoyants**.

CŒUR DU VILLAGE

Nouveaux commerces :

- la véranda du restaurant Le Mercurolois a permis à ce dernier d'augmenter sa capacité d'accueil et de dynamiser son activité.
- Nous avons accepté le transfert de la Poste dans un commerce de proximité bénéficiant d'une grande amplitude horaire (6 jours / 7).

Création d'un marché hebdomadaire de produits locaux : malheureusement la fréquentation de ce dernier n'est pas à la hauteur de nos espérances, malgré un sondage favorable plébiscitant le dimanche matin.

ENVIRONNEMENT

Rénovation énergétique des bâtiments communaux :

- La mairie a fait l'objet d'une **rénovation globale** : menuiseries, système de chauffage, éclairage en leds). Une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit est en cours.
- L'éclairage du gymnase et de la petite salle attenante, de la salle des fêtes de Veauines ainsi que de la salle Hévée (cantine de l'ancienne école) a été passé en **leds**.

Pour mémoire, la période d'éclairage publique ainsi que celle des décorations de Noël ont été **réduites dans un souci d'économies**.

Dans le cadre du changement climatique, nous avons **adapté nos pratiques de gestion des espaces verts** (plantes résistantes à la chaleur, réduction des arrosages).

Nous avons communiqué sur les dépôts sauvages et rappelons régulièrement les bonnes pratiques à tenir quant à nos ordures. Dès que nous parvenons à identifier les contrevenants pour des dépôts sauvages, nous les verbalisons car c'est le bien-être de tous qui en dépend.

Les **balisages** de nos sentiers pédestres ont été **remis en état** afin que chacun puisse mieux en profiter.

Les liaisons douces :

Des aménagements autour des sites scolaires ont été réalisés. De nombreuses adaptations, à des endroits spécifiques, ont été réalisées sur la commune afin de **sécuriser des déplacements piétons** : Quartier des Malfondières, route de l'Abricotine, chemin des Blés.

ÉDUCATION

Développement du numérique à l'école : la commune a investi dans des tableaux numériques et tactiles présents dans chaque classe ainsi que dans des tablettes utilisées par les élèves.

SPORT / CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

Nous avons investi dans le **gymnase du collège** afin qu'il puisse être utilisé par nos associations sportives, le gymnase Marcel Banc ne suffisant plus.

Le projet d'un **boulodrome** adossé au gymnase se concrétise. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2024.

L'idée de transformer l'ancien groupe scolaire en pôle associatif a été abandonnée après étude de sa faisabilité. Nous avons finalement décidé de nous orienter vers la construction d'un bâtiment neuf sur un autre lieu.

Informations DIVERSES

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

A Mercurol-Veunes, nous sommes fiers de nos artisans, commerçants et entrepreneurs. L'annuaire des entreprises est là pour rendre plus visibles tous ces experts de tout domaine de notre village.

Professionnels, inscrivez-vous (page sur le site de la mairie) afin que nos concitoyens connaissent vos activités et vous sollicitent pour consommer local.

Particuliers, n'hésitez pas à visiter l'annuaire des entreprises pour découvrir tous les professionnels présents au sein de notre village dont vous pouvez avoir besoin. ■

EN (DÉ)COMPOSITION !!!

Le 6 octobre, une soixantaine de Mercurolais-Veunois se sont rendus en mairie pour prendre possession de leur bac de compostage offert par le Sircotm. Au préalable, chacun a pu profiter des informations distillées par Alicia BERRY, ambassadrice du tri au sein du Sircotm. Au programme : tour d'horizon des idées reçues et des bonnes pratiques.

"Et toi, tes épluchures, t'en fais quoi ?" ■

NE PAS RATER !
Nouvelle formation
et distribution de
composteurs, le 23
février 2024 à 18h,
à la mairie.

Pensez à vous
inscrire à la mairie
au préalable !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Après une année 2023 sans
élection, les urnes vous attendront
le dimanche 9 juin 2024 pour
les élections européennes.
Notez donc déjà la date
dans votre nouvel
agenda.

FRELON ASIATIQUE : PIÉGEAGE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles domestiques.

Les nids découverts au cours de l'hiver ne sont plus détruits. Les reines se sont déjà réfugiées dans le sol avant l'arrivée du froid. Les oiseaux se régaleront des larves restantes avant que les intempéries ne décomposent les nids.

Le printemps est une période stratégique dans la lutte contre le frelon asiatique. Les reines, seules rescapées après l'hiver, vont construire un nid primaire. Celui-ci est de la taille d'une balle de ping-pong au départ. La reine va y pondre pour générer les premiers membres de sa nouvelle colonie. Contrairement au nid secondaire, il se trouve généralement à hauteur d'homme, dans des buissons, des arbustes ou du bâti.

C'est le moment idéal pour le piégeage ! Chaque reine capturée sonne la fin du processus de création d'une colonie.

Controversé, à cause de l'utilisation de pièges inadaptés (véritable piège à biodiversité), le piégeage des reines reste le plus efficace.

Mais il faut être vigilant :

- Utiliser des pièges adaptés.
- Vérifier régulièrement si d'autres insectes ne sont pas piégés et supprimer ce piège si c'est le cas.
- Privilégier le positionnement des pièges à proximité d'anciens nids ou proche des ruches pour les protéger.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne :

frelonsasiatiques.fr



Attention : peut être confondu avec un nid de guêpes !



Le chai
Mercurolais

04 75 08 82 11

4 place de la république
26600 Mercurol-Veunes

ADH
AUTOMATISMES DE L'HERMITAGE

04 75 07 31 66 - contact@adh26.fr

95 rue des Artisans, 26600 Chanos-Curson

Fermeture du bâtiment - Portails
Portes de garage et motorisation
Automatismes de portails - Moustiquaires

CONCEPT 'TUBE
TUYAUTERIE - SOUDURE - CHAUFFAGE - FROID

POURCHAIRE Evan ☎ 06 46 77 52 03

✉ concept.tube26@gmail.com

📍 Mercurol-Veunes 26600

Travaux Publics & Canalisations
Aménagements de surfaces

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44

🌐 : www.groupe-boisset.fr

L'informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

📞 06 63 58 71 77

informatique.chezvous@orange.fr

Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercurol

GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR

Panoramique	10 personnes
Coucher de Soleil	6 personnes
Gerle	4 personnes
Pressoir	2 personnes

530 Chemin des Châtaigniers
26600 Mercurol Veunes DROME

Calme en pleine nature, avec une vue magnifique,
Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !

➔ Réservation au 04.75.83.09.23 ou
contact@gites-de-france-drome.com

LeJardin d'Albina
PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE

Plantes fleuries - Plantes de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...

OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

Une journée à la ferme

Prix 2024

mardi, jeudi et vendredi midi : 30 €

samedi midi : 33 €

dimanche midi et jours fériés midi : 35 €

enfant jusqu'à 7 ans : 8 €
12 ans : 16 €

Salle climatisée

Menu fait Maison
Apéritif Maison
Canapé au four à bois
(Ciboule, Poisson, Paysan)
Terrines de la Ferme
(canard, caillotte, rillettes)
Cochon à la broche
(farci forestière et légumes)
Tomme de chèvre et Fromage Blanc Pogne et Fruits au sirop Maison
Café
Gâteau d'anniversaire (sup. 2,50 €/pers.)
Boissons comprises
Apéritif maison
Vin blanc - Vin rosé - Vin rouge - Clairette de Die

Le tout cuit au feu de bois

Tout à volonté

La Terrine www.la-terrine.fr 695 Route de Chantemerle-les-Blés, 26600 Mercurol ☎ 04 75 07 44 20

Comptes rendus des CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 22 mai 2023

COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 22 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : FAURE Christophe pouvoir à DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie pouvoir à BLAISE Véronique, ORIOL Maurice pouvoir à SANDON Alain, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, PONSON Aline pouvoir à BARBE Sabrina.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian

Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°1/2023 – Régie de recettes « Périscolaires »

Il est nécessaire de créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits relatifs au service périscolaire à partir de la rentrée 2023 (cantine et garderie).

N°2/2023 – Modification de la régie de recettes « Foire et marché »

Il est nécessaire de modifier la régie de recettes « foire et marché » qui sert à encaisser les produits de droit de place pour les manèges et autres marchands ambulants ainsi que pour les camions

outillage, de photocopies et dons divers, pour intégrer les produits liés à la gestion du terrain de tennis. Elle sera renommée « Produits divers ».

CONSTRUCTION D'UNE HALLE BOULISTE – AVANT-PROJET DÉFINITIF

Florent PATOIS, architecte dplg présente à l'assemblée le projet de la construction d'une halle bouliste.

Cet équipement sportif comprendra 6 terrains de boule lyonnaise, un mur d'escalade, une buvette, un local de rangement et un local WC accessible PMR.

En option, il propose des panneaux rayonnants pour l'eau chaude (22 000€), radian gaz propane (28 000 €), photovoltaïque (92 500 €)

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 657 320 € hors mur d'escalade et options.

Le conseil approuve cet avant-projet définitif avec 24 voix pour et 1 abstention (Nicolas DAUJAN).

ARCHE AGGLO – CONVENTION DE CO-MATRISE D'OUVRAGE POUR L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES BLES

ARCHE Agglo et la commune doivent réaliser des aménagements sur le chemin de Blés afin d'organiser les accès du futur collège de l'Hermitage. Suite à notre demande de fonds de concours prise en séance du 27 mars 2023, ARCHE Agglo nous propose de réaliser ces travaux avec une convention de co-maitrise d'ouvrage.

Il s'agit dans cette convention de définir les modalités de réalisation des travaux (programme prévisionnel et calendrier), la répartition des travaux et le financement.

Le Conseil approuve à l'unanimité le principe de la convention de co-maitrise d'ouvrage et autorise le Maire à la signer.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MERCUROL-VEAUNES - MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

La modification simplifiée n°3 a été lancée par arrêté en date du 25 janvier

2023.

Elle a pour but de délimiter un sous-secteur en zone UE permettant l'installation de commerces liés au paramédical.

Le Conseil fixe à l'unanimité, les modalités de mise à disposition du dossier au public comme suit :

Le dossier sera mis à disposition du public en mairie pendant un mois du 31 mai au 1er juillet 2023 ;

- Le dossier sera consultable aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit : du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00 et le samedi matin de 9h00 à 11h00 ;
- Le dossier sera également mis à disposition du public sur le site internet de la commune à l'adresse www.mercurol-veaunes.fr ;
- Les dates de mise à disposition seront précisées par un avis qui sera affiché en mairie et paraîtra dans un journal diffusé dans le département et sera publié sur le site internet de la commune à l'adresse www.mercurol-veaunes.fr au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition ;
- Le public pourra formuler ses observations sur un registre prévu à cet effet pendant la durée de cette mise à disposition ;
- Le public aura également la possibilité de formuler ses observations par messagerie électronique à l'adresse mail suivante : urbanisme@mercurol-veaunes.fr, pendant la durée de cette mise à disposition

À l'issue de cette mise à disposition, le Maire en présentera le bilan au conseil municipal et soumettra le projet de modification simplifiée n°3 à sa délibération pour approbation.

SERVICE PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2023 – TARIFS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La commune reprend la gestion de la cantine et de la garderie à compter de la rentrée 2023 (gérées jusqu'à présent par des associations).

La commission vie scolaire a travaillé sur l'organisation de ces services et

a proposé au Conseil un règlement intérieur définissant l'organisation et les tarifs pour la rentrée 2023, comme il suit : Les inscriptions se feront en ligne via le portail « Espace familles iNoé », accessible depuis le site internet de la commune. Les parents auront la possibilité de payer en ligne à la réservation.

Pour la garderie : Horaires et tarifs actuels maintenu

Matin (7h30 – 8h20) => 2€

Soir (16h30 – 18h30) => 3 €

Inscription possible jusqu'à la veille 21h.

Si inscription le jour J => tarif x 2

Pour la cantine :

Inscription 7 jours avant => prix 4,50 €

Si inscription hors délai => 5,50 €

Tarif enseignant => 7 €

Le règlement intérieur définissant les modalités d'admission à ces services sera transmis à chaque famille.

Le Conseil approuve à l'unanimité le règlement intérieur du service périscolaire et les tarifs tels que proposés par la commission vie scolaire.

GESTION DU TERRAIN DE TENNIS – TARIFS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil approuve à l'unanimité la reprise de la gestion du terrain de tennis situé à côté du gymnase Marcel Banc en remplacement du club de basket à compter du 1er juin 2023

Il fixe le tarif d'utilisation du terrain de tennis à 60 € pour 12 mois par famille (parents et enfants mineurs), à 20 € le tarif appliqué en cas de perte du badge d'accès au terrain ou de non restitution à l'issue des 12 mois d'adhésion et dit que le club de basket devra rembourser à la commune les badges non restitués à la date du 1er juin 2023.

Il approuve également le règlement intérieur définissant les modalités d'utilisation de ce terrain.

PERSONNEL – AVANCEMENT DE GRADE

Un agent titulaire au grade de Rédacteur principal 2ème classe peut prétendre à un avancement de grade.

Le Conseil décide de créer un poste de Rédacteur principal 1ère classe à temps complet à compter du 23 mai 2023 pour nommer cet agent.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h15.

Séance du 4 Juillet 2023

COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 4 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, LAFOND Florian pouvoir à BARRE Sylvie, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, BETTON Daniel.

Secrétaire de Séance : BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du 22 mai 2023 est approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°3/2023 – Prestations de mise à disposition de personnels pour le service périscolaire – Choix du prestataire

Une consultation a été lancée pour le choix du prestataire. Tremplin Services et Seb Sports Evènements ont répondu. Après l'analyse des offres, il s'avère que c'est la proposition de Seb Sports Evènements qui est la plus intéressante tant sur le critère financier que sur le critère qualité et pertinence de l'offre.

N°4/2023 – MAAF Assurances – Remboursement de sinistre

La somme de 400 € est acceptée en remboursement des dégâts occasionnés lors d'un accident sur le rond-point de l'école : Arrachage d'un arbre.

N°5/2023 – Budget principal – Décision modificative n°1

Afin de régler la facture à TTEC pour la réparation de la pompe à chaleur de l'espace Eden, il est nécessaire d'ajouter des crédits à l'opération 102 « espace Eden » (+ 7000 €) et d'en retirer sur l'opération n°103 « Gymnase Marcel Banc » (- 7000 €).

PLAN LOCAL D'URBANISME – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3

La modification simplifiée n°3 a été lancée par arrêté en date du 25 janvier 2023.

Elle a pour but de délimiter un sous-secteur en zone UE permettant l'installation de commerces liés au paramédical.

Les personnes publiques ont émis leurs avis et le dossier a été mis à disposition du public du 31 mai au 1er juillet 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification n°3 du PLU qui sera effective dès son approbation et la mise en place des mesures de publicités obligatoires (transmission en Préfecture, affichage et publicités réglementaires).

DÉPARTEMENT/COLLÈGE – CONVENTION DE FOURNITURES DE REPAS PAR LE COLLÈGE A DES TIERS EXTÉRIEURS

A partir de la rentrée septembre 2023, les enfants de l'école Mercurol-Veaunes vont être accueillis à la restauration du collège de l'Hermitage. La confection des repas sera effectuée par les services du collège.

Le Conseil approuve à l'unanimité, la convention avec le Département et le collège qui définit les modalités de l'organisation de ce service (de fonctionnement et financières) et autorise M. le Maire à la signer.

DÉPARTEMENT/COLLÈGE – CONVENTION D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans le cadre de la mutualisation des équipements publics, il est prévu que les collégiens utilisent dès la rentrée 2023 le gymnase Marcel Banc et que la commune puisse utiliser pour ces associations le gymnase du collège à compter du 1er octobre 2023.

Le Conseil approuve à l'unanimité, la convention avec le Département et le collège qui détermine les conditions d'utilisation des équipements sportifs mis à la disposition du collège dans

le cadre de l'éducation physique et sportive et autorise M. le Maire à la signer.

SDED – RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT – Dossier n° 261790096AER

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT, sur la voie publique, pour alimenter un pôle de santé, à partir du poste CORBEIL FLEURY.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 12 906,6 € avec une participation de la commune de 4 512,21 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

CDG 26 – DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS

L'article L66 du Code général des collectivités territoriales permet à tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local prévue au même article.

Tenu au secret professionnel et à la discrétion, le référent déontologue doit exercer ses missions en toute indépendance et impartialité. Il ne peut donc pas être élu local - ou l'avoir été il y a moins de trois ans - ou agent territorial dans la collectivité concernée ni se trouver en situation de conflit d'intérêt avec celle-ci.

Le CDG26 en collaboration étroite avec l'AMF26, propose de mutualiser la fonction de référent déontologue des élus au moyen d'une convention spécifique.

Le Conseil décide à l'unanimité de désigner en qualité de référent déontologues des élus, le référent déontologue proposé dans la convention de mutualisation du CDG26 à savoir Mme Élise UNTERMAIER-KERLÉO dans les conditions prévues par ladite convention.

ADN – CONVENTION POUR DEPLOYER LE RESEAU PUBLIC DE FIBRE OPTIQUE SUR LA PROPRIETE COMMUNALE

Le Syndicat Mixte Ardèche Drôme

Numérique (ADN) est chargé de construire un vaste réseau de fibre optique.

Les études préalables au déploiement ont permis de définir que le réseau fibre ADN passera sur plusieurs parcelles propriétés de la commune.

Le Conseil autorise à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention d'autorisation d'accès liée à l'utilisation d'une servitude ou d'un droit de passage existant pour le passage d'un câble de fibre optique avec le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN)

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE EN SOUTERRAIN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

ENEDIS doit procéder à la construction d'une ligne électrique afin de raccorder HTA IRVE ELCTRA, quartier les Chassis Ouest. Le projet prévoit l'ouverture d'une tranchée pour le passage électrique en souterrain sur la parcelle ZK 114 (chemin du Mistral) appartenant à la commune. Le Conseil autorise à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE EN SOUTERRAIN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

ENEDIS doit procéder, dans le cadre de l'amélioration du réseau électrique de distribution publique, à des travaux de câblage souterrains sur la parcelle ZD 60 quartier Gaubert appartenant à la commune.

Le Conseil autorise à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de servitudes à intervenir avec ENEDIS pour permettre la réalisation de ces travaux.

ENERGIE SDED – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Le Comité syndical de Territoire d'énergie Drôme-SDED, en séance du 20 juin 2023, a pris acte de son rapport d'activités pour l'année 2022. Ce rapport a fait l'objet d'une communication en conseil municipal.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15.

Séance du 24 aout 2023
COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 24 août à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 aout 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOLE Maurice, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BLAISE Véronique pouvoir à BRUNET Michel, BARBE Sabrina pouvoir à ACHARD Laure, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à SANDON Alain, PONSON Aline pouvoir à VIGNE Amélie, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita, TERRAS Tanguy.

Secrétaire de Séance : Sylvie BARRE

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

ARCHE AGGLO – AVENANT A LA CONVENTION DE DÉLÉGATION RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA COMPÉTENCES TRANSPORT SCOLAIRE (A02)

La commune a signé avec ARCHE Agglo une convention relative à l'organisation de la compétence transport scolaire. Dans le cadre de l'ouverture du Collège de l'Hermitage, ARCHE Agglo propose de signer un avenant afin de définir les conditions dans lesquelles ARCHE Agglo prend en charge les élèves dits « non ayant droits au transport scolaire » résidant sur la commune de Mercurol-Veaunes. Il s'agit de considérer la situation des élèves scolarisés au collège de Mercurol-Veaunes et habitant à moins de 3 km de l'établissement scolaire, ne leur ouvrant pas la possibilité d'utiliser le transport scolaire comme stipulé au règlement d'ARCHE Agglo.

Cet avenant formalise l'accord entre la commune et ARCHE Agglo pour mettre à disposition une offre de transport scolaire aux élèves ne disposant pas de conditions de déplacements à pied ou à vélo sécurisées.

Modalités financières :

Au regard des effectifs prévisionnels du collège de Mercurol-Veaunes, le surcoût du transport scolaire pour desservir les arrêts situés à moins de 3km de l'établissement représente pour ARCHE Agglo une charge d'environ 250 € par élève transporté.

ARCHE Agglo facturera à la commune un montant de 250 € pour chaque élève inscrit et/ou pris en charge aux arrêts situés à moins de 3 km de l'établissement scolaire.

Seul est concerné l'arrêt des Grandes Maisons (Firmy), route de Veaunes.

Le Conseil approuve à l'unanimité l'avenant n°1 à la convention Transport proposé par Arche Agglo.

DÉPARTEMENT – CONVENTION DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU GYMNASÉ DÉPARTEMENTAL DE L'HERMITAGE

Le Département propose de signer une convention de gestion et d'exploitation du gymnase départemental de l'Hermitage.

Elle a pour objet de définir les droits et obligations de chacune des parties.

Obligations de la commune :

Il appartient à la commune de conventionner avec les personnes morales ou les associations utilisatrices, et tout utilisateur ainsi qu'avec l'Association Sportive Scolaire (affiliée à l'U.N.S.S.) du collège.

Les conventions porteront notamment sur le respect des plannings, le respect du règlement intérieur, les conditions de sécurité, et en matière d'assurance, la souscription d'une garantie risques locatifs par les utilisateurs.

La Commune est responsable de la gestion des accès, de l'ouverture et de la fermeture des locaux. A ce titre, elle s'engage à transmettre au propriétaire, à sa demande, le planning annuel des jours et heures d'ouverture avec indication des personnes habilitées à ouvrir et fermer les gymnase et salle annexe, pendant et hors temps scolaire. Il est ici précisé que les enseignants d'éducation physique et sportive du collège disposent chacun de clefs permettant l'accès à l'équipement et

locaux nécessaires à leurs pratiques. Le plus grand local de stockage des équipements est réservé au seul collège ; les autres usagers n'y ont pas accès.

Le Conseil approuve à l'unanimité la convention de gestion et d'exploitation du gymnase qui prendra effet le 1er octobre 2023.

MISE EN PLACE DE FEUX TRICOLORES – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Dans le cadre de l'aménagement des abords du nouveau collège, il est nécessaire pour la sécurité de tous, de réguler la circulation des bus et des véhicules.

Pour cela, des feux tricolores au carrefour Chemin des Blés / RD 115 / chemin de la Burge doivent être installés.

Le coût de ces travaux est de 34 707,96 € (installation des feux et raccordement électrique).

Le Conseil sollicite à l'unanimité une subvention auprès du Département aussi élevée que possible.

SERVICE PÉRISCOLAIRE – AVENANT TARIFS CANTINE

Le conseil en séance du 22 mai a instauré les tarifs de la cantine comme il suit :

Inscription 7 jours avant => 4,50 €

Si inscription hors délai => 5,50 €

Tarif enseignant => 7 €

Les familles inscrivent leurs enfants via le portail famille de Inoé.

Plusieurs enfants de l'école sont atteints de troubles de la santé comme une allergie, une intolérance alimentaire... Les parents mettent alors en place avec la directrice de l'école un PAI (Projet d'accueil individualisé).

Afin de pouvoir accueillir ces enfants au service restauration, le Conseil décide à l'unanimité de proposer aux parents de fournir un panier repas et de leur facturer uniquement la surveillance au prix de 3 €.

BCMCC – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le club de Basket souhaite installer dans le gymnase du collège un nouvel outil de communication (écran LED) dans le but de :

- Présenter les équipes et les bénévoles lors des matchs de l'équipe fanion
- Animer le club par l'annonce des

manifestations et la mise en avant des partenaires publics et privés

- Animer les séances lors de colloques d'entraîneurs
- Animer des séances spécifiques sur l'arbitrage et officiels avec l'apport de vidéos ciblées
- Mettre en avant leur nouvelle boutique et les produits vendus.

Le coût de ce matériel est de 27 060 € HT. Le club demande que la commune participe financièrement à cet achat à hauteur de 10 000 €.

Le Conseil décide avec 12 voix pour, 5 voix contre (S. BARRE, S. BERTUCCI, V. GRANGER, JM. MARKARIAN, K. MAUSSERT,) et 5 abstentions (D. BETTON, G. BRESCIANI, A. DESSITE, N. FAURE, A. VIGNE) de verser une subvention exceptionnelle à l'association « Basket Club Mercurol Chanos-Curson » d'un montant de 10 000 €.

SDED – RENFORCEMENT DU RÉSEAU BT A PARTIR DU POSTE BLANCHELAINE

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le renforcement du réseau BT à partir du poste Blanchelaine.

La dépense prévisionnelle HT de ce projet est estimée à 28 784,08 € prise en charge entièrement par le SDED.

Le Conseil approuve ce projet à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15

Séance du 25 septembre 2023
COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 25 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance,

BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : ACHARD Laure pouvoir à VIGNE Amélie, BLAISE Véronique pouvoir à SANDON Alain, BARRE Sylvie pouvoir à GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, MARKARIAN Jean-Maurice pouvoir à BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck pouvoir à BRUNET Michel, MINGORANCE Anita pouvoir à FLEURET Alain, BARBE Sabrina, PONSON Aline.

Secrétaire de Séance : Nathalie FAURE

Le procès-verbal de la séance du 24 août 2023 est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°6/2023 - Budget principal - Décision modificative n°2

Il est nécessaire d'ajouter des crédits :
Opération 102 « Espace Eden » : + 4200 €
Opération 114 « Cimetière de Mercurol » : 5 220 €
et d'en retirer sur l'opération n°283 « Aménagement paysager les Odouards » : - 9420 €.

ARCHE AGGLO - CONVENTION RELATIVE A L'OUVERTURE AU PUBLIC D'UN ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE AVEC UN PROPRIÉTAIRE PRIVÉ

Dans le cadre du développement maîtrisé des sports de nature, ARCHE Agglo doit ouvrir un itinéraire de randonnée sur notre commune. Pour cela, il leur est nécessaire d'obtenir l'autorisation de passage sur des parcelles appartenant à la commune. Il s'agit des parcelles cadastrées ZA 110, sur Veauunes et ZP 65 sur Mercurol. Le Conseil autorise à l'unanimité le passage d'un itinéraire de randonnée sur les parcelles ZA 110 et ZP 65 appartenant à la commune et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec ARCHE Agglo.

ARCHE AGGLO - CONVENTION INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

ARCHE Agglo propose d'assurer pour la

commune des interventions musicales en milieu scolaire (maternelles et élémentaires). Ces séances sont effectuées par un musicien-intervenant employé par ARCHE Agglo à raison d'une séance tous les 15 jours.

Le coût global de cette prestation s'établit à 5 940 €.

Le Conseil accepte, à l'unanimité la proposition d'ARCHE Agglo d'assurer pour la commune des interventions musicales en milieu scolaire (maternelles et élémentaires) et autorise M. le maire à signer la convention à intervenir avec ARCHE Agglo.

ASSOCIATIONS - CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES ET DU GYMNASE DÉPARTEMENTAL DE L'HERMITAGE

Les associations communales bénéficient depuis de nombreuses années d'une mise à disposition à titre gratuit de salles et/ou gymnase pour la pratique régulière de leurs activités. Afin de formaliser ces prêts et de clarifier les conditions d'utilisations de ces salles, il est proposé à chaque association la signature d'une convention d'utilisation de salle qui sera accompagné d'un règlement intérieur de chaque lieu mis à disposition ainsi que d'un planning d'occupation.

Le Conseil, à l'unanimité, soucieux de soutenir au mieux les associations de la commune de Mercurol-Veauunes en leur offrant de bonnes conditions pour la pratique de leurs activités, confie à M. le Maire le soin d'établir avec chaque association, une convention d'utilisation des salles et/ou gymnase municipal Marcel Banc et départemental de l'Hermitage, ainsi qu'un règlement intérieur de chaque lieu mis à disposition.

COMPTOIR RHODANIEN - DOSSIER D'ENREGISTREMENT EN VUE D'OBTENIR UNE AUTORISATION DE FABRICATION ET DE CONDITIONNEMENT DE PUREES ET DE JUS DE FRUITS

La société COMPTOIR RHODANIEN a formulé une demande d'enregistrement auprès de la Préfecture de la Drôme en vue d'obtenir l'enregistrement des activités de fabrication et de conditionnement de purées et de jus de fruits situées sur la commune de Tain l'Hermitage. Cette demande

d'enregistrement sera soumise à une consultation du public du lundi 2 octobre 2023 au vendredi 27 octobre 2023 inclus.

Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable à cette demande.

CIMETIÈRE DE MERCUROL - TARIF CONCESSION AVEC CAVEAU

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière de Mercurol suite à des reprises de concessions, trois caveaux de deux places ont été installés afin de retenir le terrain qui est pentu. Il est donc nécessaire de fixer un tarif de revente de ces caveaux auquel viendra s'ajouter le prix normal d'une concession.

Le Conseil fixe à l'unanimité à 1 800 € le prix de revente d'un des 3 caveaux de deux places disponibles dans le cimetière de Mercurol et rappelle que ce prix s'ajoutera au tarif de vente de concession en vigueur au moment de l'acquisition.

ASSOCIATION DES MAIRES DE LA DRÔME - SOLIDARITÉ AVEC LA POPULATION MAROCAINE

Suite au séisme intervenu le 8 septembre dernier au Maroc, la solidarité internationale se met progressivement en place pour venir en aide à la population marocaine durement touchée.

Face à la situation de crise qui frappe le Maroc, l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de France appelle les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population marocaine touchée.

Le Conseil décide à l'unanimité de faire un don d'un montant de 1 500 € à l'association des Maires de la Drôme (AMF26) qui se charge ensuite de transmettre l'ensemble des dons des communes drômoises à parts égales entre la Croix Rouge et la Protection Civile, 2 associations françaises engagées sur place.

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES - RAPPORT DE PRÉSENTATION DES ACTIONS ENTREPRISES A LA SUITE DE LEURS OBSERVATIONS

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes (CRC) a procédé, dans le cadre de son



programme de travail, au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Mercurol-Veaunes pour les exercices 2016 et suivants.

Le rapport d'observations définitives détaillant les recommandations émises par la CRC a été présenté au Conseil Municipal en séance du 4 octobre 2022. Dans un délai d'un an à compter de la présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante, le Maire présente devant cette même assemblée, un rapport de présentation des actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes.

Les 7 recommandations émises par la CRC sont :

- Respecter les obligations de publicité et de mise en concurrence pour tous les achats supérieurs au seuil de dispense :
- Cette remarque est prise en compte pour les prochaines procédures d'achat.
- Publier la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles sur le site internet de la commune afin de favoriser la transparence et l'information du citoyen :
- Un onglet « Finances » a été ajouté sur le site internet de la commune comprenant les budgets primitifs, les comptes administratifs et notes de présentation brève et synthétique.
- <https://www.mercurol-veaunes.fr/la-mairie-de-mercuro-veaunes/finances/>
- Formaliser les procédures comptables pour garantir la continuité du service :
- Les procédures comptables ont été rédigées.
- Améliorer la qualité des prévisions budgétaires, notamment sur les dépenses de fonctionnement :
- Cette remarque a été prise en compte dans l'élaboration des prochains budgets.
- Inscrire les restes à réaliser pour leur montant exact :
- La commune a cessé d'inscrire des montants de restes à réaliser arrondis. Ces montants ont été inscrits pour leur montant exact sur le budget primitif 2023 et le seront également sur les années suivantes.
- Constituer des provisions pour risques et charges, notamment en cas de contentieux indemnitaire :
- La commune a constitué une

provision pour risques d'un montant de 3 877,17 € sur le budget primitif 2022. Délibération n°06/2022. Somme qui n'a pas nécessité de réajustement en 2023.

- Régulariser l'écart entre le compte administratif et le compte de gestion qui concerne la dette correspondant à la compétence assainissement, dans l'attente de la finalisation de son transfert à Arche Agglo :
- Le SGC d'ANNONAY a procédé courant septembre 2022 à la régularisation de cet écart lors de la saisie des écritures de transfert à ARCHE Agglo.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h45

Séance du 13 novembre 2023 COMMUNE DE MERCUROL-VEAUNES

L'an deux mil vingt-trois, le 13 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BERTUCCI Sandrine, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOLE Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.**Excusés :** BARBE Sabrina pouvoir à PONSON Aline, BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, LAFOND Florian pouvoir à BARRE Sylvie, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, MAUSSERT Karine.

Secrétaire de Séance : Sylvie BARRE

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.
DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°7/2023 – Budget principal – Décision

modificative n°3

Il est nécessaire d'ajouter des crédits :
Opération 104 « Matériel et mobilier scolaire » : + 1000 €
Opération 106 « Voirie » : 80 000 €
et d'en retirer sur l'opération n°120 « Boulodrome » : - 81 000 €.

CANTINE SCOLAIRE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association Cantine Scolaire a arrêté son activité en juillet 2023 et la Mairie a repris la gestion de celle-ci.
M. le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier que lui a adressé l'association demandant une subvention exceptionnelle afin de clôturer les comptes déficitaires. L'association sollicite une subvention exceptionnelle de 37 944,98 € afin de payer les dernières factures en attente (Terre de cuisine, Pôle emploi et Urssaf).
Le Conseil décide à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 37 944,48 € à l'association «CANTINE SCOLAIRE» pour leur permettre la clôture de leurs comptes.

ARCHE AGGLO – CONVENTION DE SOUTIEN TECHNIQUE AUX COMMUNES

La commune adhère depuis 2018 au service soutien technique d'ARCHE Agglo pour la gestion de la voirie et ses dépendances, qui propose une mission d'assistance technique et une mission de conseil.
La mission de soutien technique aux communes donne lieu à rémunération de l'Agglomération. Cette participation de la commune est calculée ainsi :
Part forfaitaire annuelle : 716,99 €
Part variable :

- pour des travaux de moins de 12 520 € HT: rémunération de 1/10ème du montant HT des travaux réalisés, + 3 % de ce même montant (exemple pour 10 000 € de travaux, montant de la rémunération = 1 000 € + 300 €, soit 1 300 €)
- à partir de 12 520 € HT, application d'un forfait de 1 252 € + 3% du montant HT des travaux réalisés (exemple pour 20 000 € de travaux, montant de la rémunération = 1 252 € + 600 € = 1 852 €)

Conseils techniques, administratifs, montage des marchés à bons de commande et accords-cadres : tarification à la ½ journée ou à la journée, en fonction du temps réellement passé par le

technicien : ½ journée est de 200 € HT et journée de 400 € HT.
Le Conseil décide d'adhérer à ce service pour une durée de 3 ans, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

VOIRIE – CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE NOUVELLE

Les tableaux de classement des voiries des communes historiques de Mercurol et Veaunes ont été approuvés par délibérations en octobre 1985. Ceux-ci doivent être mis à jour à l'échelle de la commune nouvelle.
L'inventaire et le diagnostic de la voirie établis en collaboration avec le Cabinet de géomètres experts DMN ont permis de réaliser un répertoire exhaustif des voies communales et des chemins ruraux de la Commune et établir un tableau de classement de la voirie à jour ainsi

que des plans de l'ensemble de la voirie communale.
Considérant que ces opérations de classement et déclassement n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, la présente délibération approuvant le classement et déclassement de voies communales est dispensée d'enquête publique en vertu de l'article L.141-3 du code de la voirie routière et qu'en conséquence, elles sont prononcées par le conseil municipal.
Le Conseil approuve à l'unanimité la mise à jour du tableau de classement des voies communales et chemins ruraux. La longueur des voies de la commune nouvelle est de :

- Voies communales : 88 617 ml
- Chemins ruraux : 31 563 ml
- Places publiques : 13 523 ml

VOIRIE – VALIDATION DU PÉRIMÈTRE

DES AGGLOMÉRATIONS DE MERCUROL ET VEAUNES

Suite au travail du cabinet de Géomètres DMN sur le classement des voiries communales, il est également nécessaire de valider le périmètre des agglomérations de Mercurol et de Veaunes.
Le périmètre d'agglomération proposé est celui correspondant aux limites de la zone urbaine du PLU.
Le Conseil approuve à l'unanimité le périmètre des agglomérations.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h15

Mise O' Vert

Aménagement Paysager

Création & Entretien

- Cours, allée & jardin
- Arrosage intégré
- 50% de crédit d'impôt
- Terrasse en bois
- Gazon synthétique

Flavien Odoard | Mercurol-Veaunes

Mise O Vert

Mise_o_vert

07.60.42.19.36

miseovert@yahoo.com

RETROUVEZ NOUS TOUS LES MARDIS SOIRS

Chez Mimi

• Food Truck •

PARKING DU GYMNASÉ À MERCUROL

BURGERS
Frites fraîches d'Ardèche
BAGELS
SOUPES / SALADES
DESSERTS MAISON

PRODUITS FRAIS

RESERVATION PAR TELEPHONE OU SMS
AU 07.68.60.46.26

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

GIRARDON

ZA les Roussettes 26600 MERCUROL

Ouvert aux professionnels & particuliers

ESPACE MENUISERIE

Menuiserie
04 75 07 81 39

ESPACE CARRELAGE

Matériaux
04 75 07 81 30

Carrelage
Salle de bains
Aménagement extérieur
04 75 07 81 32

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP

TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENT
DÉMOLITION
TRAVAUX DE BROUAGE FORESTIER

ZA des Fleurons - 370 allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

+33(0)6 80 32 45 95 - contact@rioutp.com - www.rioutp.com

Vie des ASSOCIATIONS

ASSOCIATION

Farandole - Sou des écoles de Mercurol-Veaunes



Bonjour à tous,

En ce début d'année 2024, l'équipe Farandole vous souhaite une année pleine de réussites, de partages et de moments exceptionnels.

Retour sur nos moments forts

Depuis notre dernier bulletin, Farandole a démarré l'année scolaire avec le traditionnel café des parents le lundi 4 septembre, une occasion conviviale de renouer les liens avec les familles.

Le 22 septembre a eu lieu notre assemblée générale, avec le renouvellement du bureau et l'accueil de nouveaux bénévoles :

Présidente : Audrey POULENARD
Vice-présidente : Cindy PERGE
Trésorière : Amandine DEL BEN
Vice-trésorière : Lucie DUPIN
Secrétaire : Stéphanie NICOLAS
Vice-secrétaire : Floriane GILLES

Octobre a été marqué par une première vente de ravioles, mettant en avant les délicieuses Ravioles Saint-Jean. Le succès de cette initiative a été au rendez-vous !

Un grand merci aux jeunes agriculteurs de nous avoir invités à tenir un stand de confiseries lors de la fête de l'agriculture.

Dimanche 26 novembre a eu lieu notre marché de Noël à l'Espace Eden. Une journée festive et animée grâce à la présence de nombreux visiteurs. Un merci spécial à tous les participants, exposants, élèves, parents, enseignants, la municipalité, Gui-

chard Végétaux, M. Bernard VERCASSON pour le prêt de ses décorations et nos précieux sponsors. Un merci à la boucherie DESCOURS pour la délicieuse tartiflette qui a régalé les papilles des visiteurs. Merci également à Pierrick et Delphine pour leur animation musicale tout au long de la journée, à Concept'Air Animation et les Atte-lages des Balmes qui ont réjoui les petits et les grands.

Une mention spéciale revient au Père Noël, dont la présence chaleureuse a ajouté une touche de magie supplémentaire à cette journée exceptionnelle !

Le lundi 18 décembre, le Père Noël a fait une visite spéciale aux élèves de maternelle afin de déposer les cadeaux lors d'un goûter partagé.

Prochaines actions à noter dans vos agendas :

Tombola en vue !

Nous lançons une tombola dont le tirage aura lieu le 2 février. Les tickets sont disponibles auprès des élèves au prix de 2€, avec de magnifiques lots tels qu'un spa gonflable pour 4/6 personnes, un week-end familial en cabane dans les arbres en Ardèche, un repas gastronomique au restaurant Maison Chabran 45ème et bien d'autres lots !

Nos autres actions :

- Début février nous organisons une vente de fromages.
- Le samedi 23 mars 2024, nous vous

invitons à venir célébrer la Saint Patrick à l'Espace Eden.

- Le vendredi 28 juin 2024 aura lieu la Fête de l'école.

Merci pour votre engagement !

Grâce aux bénéfices générés par ces actions, nous mettons à disposition des enseignants plus de 1 000 € par classe chaque année. Ces fonds contribuent au financement de visites, sorties et projets culturels.

Enfin, un immense merci à tous les membres actifs de l'association et aux parents bénévoles. Votre dévouement et votre énergie sont indispensables à la réussite de nos actions. Nous exprimons également notre reconnaissance envers la municipalité et nos sponsors pour leur implication et leur soutien continu. ■

L'équipe de Farandole Sou des Écoles de Mercurol-Veaunes



Rejoignez-Nous !

Vous aussi, faites partie de cette belle aventure en rejoignant notre association. Restez informés et apportez votre soutien en nous suivant sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Farandole.Mercurol/>

Contact :

contact@farandole-mercuro.fr

ASSOCIATION

Football Club Hermitage

Le FC Hermitage porte, depuis quasiment 20 ans, les couleurs bleu et rouge, qui rassemblent cette année 224 licenciés. Entre matchs, rencontres sportives, manifestations, le club se donne les moyens de pouvoir proposer différents événements.

Comme chaque année lors des beaux jours, le FC Hermitage organise son concours de pétanque qui réunit tous les amoureux du ballon rond autour du cochonnet. Le 18 juin 2023, sur le site de Beaumont-Monteux, ce ne sont pas moins de 45 doublettes qui ont ferrailé toute l'après-midi, sous un soleil magnifique. La bonne humeur était au rendez-vous à la buvette et sur les terrains où toutes les catégories d'âges se sont donné le change autour du bouchon.

Le tournoi Rose Solidaire

Le FC Hermitage met un point d'honneur à organiser chaque année au mois d'octobre, le Tournoi Rose Solidaire. Ce tournoi est à la mémoire de Remy MEY, un ancien éducateur senior mais aussi au profit de l'association SeinFormerCancer (le club reverse l'ensemble des frais d'inscription à cette belle association). C'est une manifestation incontournable du club, où l'ensemble des bénévoles a répondu présent pour transformer ce moment de cohésion club en un superbe événement.

Cette année, il s'est déroulé le samedi 28 octobre, au stade de Beaumont-Monteux.

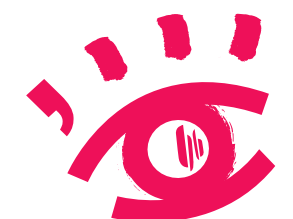
Il y avait 12 équipes U11 et 12 équipes U13. Ce ne sont pas moins de 600 personnes sur la journée qui se sont données rendez-vous au stade pour encourager nos jeunes, pour venir se sensibiliser sur le cancer du sein (homme et femme bien sûr !) et pour partager le verre de l'amitié. A la pause de midi, juste après le « coup de bourre repas » qui fut géré d'une main de maître par nos bénévoles, tous les jeunes ont réalisé un flash mob aux couleurs du club.

Nous remercions toutes les personnes qui ont pu répondre présentes et félicitons les gagnants de ce tournoi rose 2023 (U11 : AS Crossey, U13 : US Val d'Ay).

Le FC Hermitage, c'est un club de football mais avant tout un club familial, heureux de prôner les valeurs sportives au sein des villages de Beaumont-Monteux, Chanos-Curson et Mercurol-Veaunes.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous abonner à nos différents réseaux sociaux !

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochains événements majeurs : la présentation des équipes et notre loto. ■





L'association Familles Rurales Collines de l'Hermitage agit au service des habitants du territoire, notamment auprès de vous qui habitez Mercurol-Veaunes en vous proposant un centre de loisirs situé à Chanos-Curson et un programme d'animations locales.

Quoi de neuf ces derniers mois ?

Après un été bien rempli, nous avons repris le fil de nos activités au centre de loisirs et à l'espace de vie sociale qui programme les animations locales.

En septembre, nous avons organisé notre événement de rentrée « Village en Fête », place du 08 mai à Chanos-Curson. Tous les salariés et de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour ce joli moment qui a réuni des habitants de tout âge autour de nombreuses animations : un espace jeux de société en bois avec la Maison du Jeu de Saint-Donat, des ateliers cirques en partenariat avec ARCHE Agglo, un toboggan géant, un troc de plantes, de la barbe à papa... Des habitants de Mercurol-Veaunes et d'autres communes voisines sont venus pour profiter de cette belle journée ! L'an prochain, nous réitérerons cette animation le samedi 21 septembre.

Ces dernières semaines, nous avons proposé bien d'autres animations lo-

cales. Par exemple, une sortie au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes lors de laquelle des habitants, venus avec ou sans enfant, ont pu visiter le parc.

Un nouvel atelier parent/enfant pour les tous petits a été animé par Laëtitia, une bénévole, Sabrina notre animatrice de vie locale et une apprentie petite enfance. Cette fois-ci l'atelier a été consacré à la confection de verrines pour découvrir le goût, les saveurs, la matière.

Nous avons aussi proposé des rencontres entre parents pour discuter en petit groupe à propos de la parentalité.

Au centre de loisirs nous avons rouvert les mercredis et organisé les vacances de la Toussaint. Le mercredi, cela a notamment été l'occasion d'accueillir une intervenante en sophrologie auprès des enfants de 4 et 5 ans et une professionnelle de l'Union des MJC pour des ateliers consacrés au vivre ensemble chez les plus grands. Et nous avons conclu l'année par le traditionnel Grand Jeu de Noël !

Et bientôt !

Le prochain Festival du Conte se tiendra du vendredi 19 au samedi 27 janvier sur de nombreuses communes. Sur Mercurol-Veaunes en partenariat avec le Télégraphe de Veauunes, le samedi 20 janvier en soirée aura lieu le traditionnel repas conté animé par Olivier PONSOT. Le samedi 27 janvier à la bi-

bliothèque, se tiendra un spectacle petite enfance à 10h00 « Maman Terre », suivi d'un atelier créatif. Sur les autres communes vous pourrez retrouver un apéro conté à Chanos-Curson le vendredi 19 janvier, un spectacle tout public à Chavannes le samedi 20 janvier, un atelier sophrologie & conte à Chanos Curson le mercredi 24 janvier, etc. Vous pouvez retrouver notre programme sur notre Facebook « Familles Rurales Collines de l'Hermitage », sur notre site internet ou chez vos commerçants.

Nous prévoyons aussi d'organiser un vide-grenier en 2024, alors s'il y a des amateurs qui veulent nous aider à organiser ce projet, contactez-nous !

Se renseigner ? Nous soutenir ?

Nous sommes disponibles au centre, du lundi au vendredi entre 9h00 et 18h00. N'hésitez pas à nous contacter en amont de votre passage au 09 71 45 40 58 ou cloisirs.chanos@orange.fr pour vous assurer de notre disponibilité lors de votre venue.

Il est possible de participer aux travaux de l'association en rejoignant le Conseil des Habitants ou l'un des groupes de travail. ■



Plus d'infos ?

Contactez Aymeric
ou Sabrina au :
09 71 45 40 58



Atelier verrines



Atelier cuisine

L'association « peindre à Mercurol-Veaunes » est née en 2022, de l'initiative de quelques Mercurolais, passionnés de peinture, en vue de promouvoir la création artistique locale dans le champ des arts plastiques - principalement la peinture et le dessin - auprès des habitants du territoire et de créer du lien social autour de cette activité.

Dans cet esprit, le projet d'un espace unique de rencontre et de pratique s'est rapidement imposé. Il a reçu un écho favorable de la mairie qui a bien voulu mettre des locaux à notre disposition.

Un atelier libre de peinture a donc ouvert ses portes en avril 2023 dans les locaux de l'ancienne mairie de Veauunes.

Une salle lumineuse contenant tables et chaises, un espace de stockage, un évier permettent à une petite équipe de passionnés, amateurs ou semi-professionnel de se réunir toutes les fins de semaine pour peindre, échanger autour de leur pratique. Il y règne une bonne ambiance de travail, sympathique.

L'atelier libre est fait pour toute personne qui peint à la maison et souhaite partager sa passion avec d'autres, ou toute personne qui aimerait peindre mais n'ose pas se lancer. A plusieurs, les avis et conseils prodigués évitent les blocages devant la feuille ou la toile blanche et stimulent la création.

Si vous êtes tentés par cette aventure, rejoignez-nous à l'atelier libre de peinture ouvert tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h.

Vous serez les bienvenus pour partager avec notre petit groupe ce moment de créativité, en toute convivialité.

Coût adhésion association : 25€ + 34€ de janvier à fin juin 2024 (annuel proratisé).

Il est aussi possible de prendre des cours le vendredi matin (séance de 2h) si vous le souhaitez (minimum 4 personnes) au tarif de 100€ pour le trimestre. ■



Contacts :

Christine Morineau
06 48 23 31 85

Dominique Jourdan
06 44 37 10 75



Journée à Villars-les-Dombes

Au nouvel an... nouvel élan !

Entre le moment où les pages de ce bulletin ont été écrites et celui où nous avons le plaisir de les parcourir, nous avons fêté le passage à l'an nouveau 2024... Comme un passage du gué, ainsi que l'illustre une des photos ci-jointes, extraites de la soirée rétrospective des diverses activités réalisées en 2023 à la Grappe Dorée.

Passer le gué n'est pas toujours si facile. Entre la main qui soutient et celle qui rencontre le vide, l'équilibre est d'autant plus fragile qu'il faut veiller, en même temps, à mettre les pieds sur les bons appuis, entre les pierres solides et les cailloux branlants. Et pourtant, on a besoin des uns et des autres, pour prendre son élan et passer le gué !

Que nos vœux de ce nouvel an soient donc aussi, pour tous, ceux d'un nouvel élan ! Que chacun puisse trouver, dans nos associations, des propositions d'activités

diversifiées, joyeuses et réconfortantes ainsi que les appuis et soutiens solidaires qui aident à passer le gué, dans les moments difficiles !

A la Grappe Dorée, outre les rendez-vous hebdomadaires, le mardi pour la marche, le jeudi pour les jeux de cartes, nous vous proposons, ci-dessous, un « évènement » par mois, au moins, au cours de ce premier semestre 2024.

Que soient chaleureusement remerciés celles et ceux qui contribuent à la réalisation et à la réussite de ces actions, ainsi que tous les acteurs et participants sans lesquels rien ne serait possible.

Meilleurs vœux 2024 à tous ! ■

L'équipe du conseil d'administration
et le président, Marc FULACHIER

Fable inspirée d'une balade de printemps au "trou du renard", à Larnage.

Le renard et les corps beaux

*Messire le renard, dans un buisson planqué,
Vit soudain arriver dix marcheurs égarés.
Flairant la bonne affaire, il sortit ventre à terre
Et de sa voix suave aux accents très affables
Il leur tint à peu près ce langage
« Que vous êtes élégants, que vous me semblez beaux
Sans mentir, si votre plumage
Est égal à votre ramage et à vos babillages
Vous ferez des ravages au pays de Larnage
De ma vie je n'ai vu des corps beaux comme ça !
Suivez-moi, soyez mes invités dans mon terrier là-haut ! »
A ces mots, les marcheurs lui emboîtent le pas
Et dans un même élan ils gravissent la pente
Parvenus au sommet, ils sont émerveillés
Devant de tels paysages, ces étendues sauvages
Ces tapis de pervenches, ces cerisiers en fleurs
Symphonie de couleurs...
C'est quand même chouette, s'écrient-ils, tous en chœur !
Et pendant ce temps-là, le renard, qui a fouillé leurs sacs
Engloutit les fromages et leurs croûtes avec
Au point que ça finit par lui clouer le bec
Il s'étrangle, il s'étouffe, s'effondre tout en vrac !!!
Renards de toutes espèces, menteurs, voleurs, gloutons
Retenez la leçon avant qu'il soit trop tard
Il n'est de bon fromage sans un Crozes-Hermitage
Le célèbre breuvage et le divin nectar
Que vous offrent nos vignes et leurs grappes dorées.*

Marc FULACHIER, le 16 avril 2023



Passage à gué, juin 2023

Premier semestre 2024

- 28 janvier* - A Veauunes, assemblée générale puis apéritif et repas
 - 11 février* - Salle Eden, concert de la chorale Croqu'Notes
 - 7 mars - Visite d'un élevage d'alpagas à St Antoine l'Abbaye et repas «tête de veau» à Montmiral
 - 21 avril* - Spectacle de Dany Lary à Barbières
 - 16 mai - Mercuro, salle Hermitage, fête des anniversaires
 - 17 au 24 juin* - Voyage-randos en Croatie
 - 4 juillet* - A Veauunes : repas grillades, pétanque, jeux de cartes...
 - Mi-juillet* - Spectacle Le CID à Grignan
- (*ouvert à tous)

Abbaye de Montmajour, septembre 2023



Goûter de Noël

La saison sportive 2023 s'est terminée le 15 septembre 2023, avec une fin de saison chargée :

- Déplacement à Saint-Sorlin le 13 juin 2023, pour une journée conviviale, avec un concours sur 3 parties suivi d'un repas.
- Le 16 juin 2023 a eu lieu, sur nos jeux, le concours triplettes semi nocturne avec 16 équipes, suivi d'un plateau repas offert à tous les joueurs.
- Le 01 septembre 2023, c'est le concours sociétaires et amis associé au challenge Mariusse, qui a regroupé 32 joueurs. Le casse-croûte du soir a été offert aux sociétaires.
- Notre assemblée générale du 22 septembre 2023 est venue clôturer cette saison 2022/2023.

Pour débiter la nouvelle saison 2023/2024, une équipe M4 a participé aux 3 concours qualificatifs.

Deux boulistes féminines sont également engagées sur les équipes féminines du secteur (l'une avec Chante-merles-les-Blés, l'autre avec Beaumont-Montoux) et ont participé aux 4 concours qualificatifs.

Tarifs des licences et cartes pour la saison 2023/2024 :

- Compétitions 4ème division M4 et F4 65,50€.
- Loisirs 36,50€.
- Cartes de membres 20€.

Cette nouvelle saison 2024/2025 sera complète avec l'arrivée d'un boulodrome, où les joueurs pourront profiter des terrains,



Renseignements :
Francette Tracol
06.08.71.81.56

malgré le froid de l'hiver.

L'Amicale Boules vous souhaite une Bonne Année 2024, et vous attend les mardis et vendredis à partir de 13h30 pour passer d'agréables moments. Prenez soin de vous. ■

Prévisions de manifestations pour la saison 2024 :

- 02 mars 2024 : repas de début de saison à 12h pour les sociétaires et leurs conjoints.
- 30 mars 2024 : concours qualificatif n°5 avec repas.
- 12 avril 2024 : concours sociétaires à 13h30 avec casse-croûte offert.
- 25 avril 2024 : concours quadrettes à 13h30, challenge Larivière.
- 23 mai 2024 : concours quadrettes à 9h avec repas, challenge Roffat.
- 12 juin 2024 : challenge de l'amitié, déplacement à Saint-Sorlin à 9h30 avec repas à midi.
- 28 juin 2024 : concours triplettes semi-nocturne à 16h avec casse-croûte offert.
- 24 août 2024 : concours 32 doublettes éliminatoires à 14h.
- 13 septembre 2024 : concours sociétaires et amis associé au challenge Mariusse, suivi d'un casse-croûte offert aux sociétaires.
- 20 septembre 2024 : notre assemblée générale viendra clôturer une saison bouliste bien remplie.
- 16 octobre 2024 : repas de la boule entraînements.



Nous voici bien lancés dans cette saison déjà très riche en événements marquants avec notre entrée dans le nouveau gymnase de l'Hermitage et l'intégration d'un salarié en alternance.

Le BCMCC, pour la saison 2023-2024, c'est plus de 230 licenciés (+4%) et 15 équipes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes chaque week-end pour porter haut les couleurs de leur club, sans oublier l'école de basket et le basket loisir.

Suite au lancement du nouveau projet concernant le secteur féminin, nous avons eu l'agréable surprise d'avoir une forte affluence, qui a permis au club d'engager une seconde équipe Séniors Filles (photo ci-dessous).



Nos 2 équipes bénéficient de l'expérience de leur nouvel entraîneur Kévin MAISONNEUVE, assisté de Jérémie PLAYOUT.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la fin de saison et nous croisons les doigts pour que les objectifs soient atteints.

Le traditionnel Mc MERCU

Le samedi 30 octobre 2023 a marqué le lancement de la saison à domicile avec notre traditionnel Mac Mercu.

Malgré la défaite de nos Séniors Garçons 1, cela a été une grande réussite avec plus de 300 menus vendus. De très bons moments de convivialité tous ensemble !

Ce soir-là a également été l'occasion de lancer officiellement notre nouvelle boutique proposant de nombreux produits à l'effigie de notre club.

Un grand MERCI à nos nombreux bénévoles qui répondent présents lors de nos nombreuses manifestations.



Matinée caillettes/diots

Le dimanche 3 décembre 2023, les commissions buvettes et manifestations ont encore une fois frappé fort avec la très appréciée matinée caillettes et diots, qui a contribué à faire vibrer une fois de plus le gymnase Marcel BANC. L'affluence a été au rendez-vous pour cet événement incontournable qui permet aux licenciés actuels, mais aussi aux plus anciens, de se retrouver dans une ambiance familiale et conviviale.



Le nouveau gymnase de l'Hermitage

Nous l'avons attendu avec impatience et bien nous y sommes ! Nos licenciés ont enfin pu fouler le parquet du nouveau gymnase de l'Hermitage. Un moment historique pour notre club qui se voit doté d'un gymnase aux équipements hors du commun, avec un confort très appréciable.

Nous souhaitons que ce nouveau gymnase porte chance aux équipes du BCMCC.

Nous avons profité des premiers matchs de nos séniors garçons, le samedi 9 décembre, pour organiser une remise officielle de leurs nouveaux maillots, offerts par 2 de nos partenaires en la présence de Mr BRUNET et Pierre CHEVROL (Responsable de la commission partenaires).

Un grand merci à la municipalité pour son investissement dans cet ambitieux projet et le soutien constant à notre club.

Les employés du club

Notre club compte de nombreux bénévoles mais a souhaité se structurer afin d'accompagner au mieux le projet de formation de nos licenciés.

Le travail important fait par mes prédécesseurs et la continuité que je lui donne nous permet de proposer une formation et un accueil de qualité à tous nos jeunes, quelques soient leurs catégories d'âge.

Nous sommes actuellement accompagnés par 3 formateurs salariés par le club :



Notre salarié principal **Kévin MAITRE** : employé du club depuis 5 ans, il intervient principalement sur les équipes jeunes. Il joue un rôle de référent technique et de tuteur auprès de Julien et Maëlys. Il est très impliqué dans l'organisation des stages lors des vacances scolaires et de notre séjour annuel à Mejannes-Le-Clap.



Notre alternant **Julien PERRIO-LAT** : en formation BPJEPS Basket-Ball pour 2 ans, il intervient dans l'encadrement des équipes jeunes mais aide également sur l'arbitrage et la tenue des tables de marque. Il est aussi mis à disposition de l'école de Mercurole-Veannes pour accompagner les enseignants dans les activités sportives.

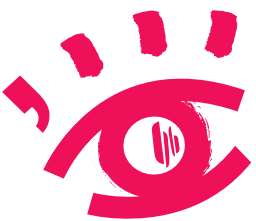


Notre emploi civique **Maëlys CHAIX** : elle intervient dans l'encadrement des équipes jeunes mais également sur la tenue des tables de marque. Maëlys est aussi très impliquée dans la vie de notre boutique !

Ils sont cette saison un maillon important de la vie de notre club et travaillent avec sérieux, détermination et ambition.

N'hésitez pas à leur dire tout le bien que vous pensez d'eux quand vous en aurez l'occasion !

Les membres du conseil d'administration et le président vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2024. ■



A venir, déjà de nombreuses manifestations à noter dans votre agenda :

03/03/2024 : Spectacle Péricard (Années 90)

Mars 2024 (date à définir) : Matinée huîtres

17/03/2024 : Loto

22/06/2024 : Week-end Basket gymnase de l'Hermitage et Espace Eden

Retrouvez chaque début de semaine, le programme des matchs du week-end sur nos réseaux sociaux pour venir encourager vos équipes.

CLASSEMENTS AU TERME DE LA PREMIERE PARTIE DES CHAMPIONNATS		
Séniors garçons 1	Régional 3	6 ^{ème}
Séniors garçons 2	Départemental 1	4 ^{ème}
Séniors filles 1	Départemental 3	1 ^{ère}
Séniors filles 2	Départemental 3	3 ^{ème}
U20 garçons	Régional 2	4 ^{ème}
U17 garçons	Départemental 2	1 ^{er}
U15 garçons	Départemental 2	4 ^{ème}
U15 filles	Départemental 2	1 ^{ère}
U13 garçons	Départemental 2	2 ^{ème}
U13 filles	Départemental 2	2 ^{ème}
U11 garçons (3 équipes)	Championnats et plateaux départementaux	Sans classement
U11 filles (2 équipes)	Brillant sur les plateaux	
U9 Mixtes	Participation à des événements	
U7 et U5		



ASSOCIATION Le Télégraphe

Une assemblée générale réussie : Cette fin d'année 2023 a été marquée par l'arrivée de nouvelles forces vives au sein de l'équipe du Télégraphe lors de notre assemblée générale du 18 octobre. Celle-ci a fait une nouvelle fois le plein et nous remercions tous les membres de leur soutien actif ! L'arrivée de nouveaux membres a été l'occasion de proposer de nouvelles activités pour animer Veauunes. N'hésitez pas à nous rejoindre à votre tour pour enrichir nos activités et répondre à vos attentes et celles de vos proches.

Une fin d'année 2023 bien remplie :

Dès la fin de la pause estivale, les équipes du Télégraphe se sont mises à pied d'œuvre pour organiser les journées du patrimoine autour d'une animation faisant revivre notre beau lavoir. Ce fut un véritable plaisir d'animer ensemble et en costume le lavoir ainsi que de partager tout cela avec habitants et visiteurs de passage (Cf. article Histoire pages 38-39).

Sur proposition de nos nouveaux membres du bureau, pour la première fois, une après-midi Halloween a mis plein de petits sorciers et sorcières sur nos chemins. Ce fut un véritable succès permettant de renouer avec le jeune public !

Nous avons eu le plaisir de vous rencontrer, de plus en plus nombreux, lors de nos manifestations et activités habituelles. Celles-ci ont permis de passer de bons moments d'échange et de partage intergénérationnels comme : l'apéritif convivial, le voyage en Alsace,

la sortie à Annecy pour le retour des alpages ainsi que notre, maintenant traditionnel, loto.

2024 c'est déjà parti !

Place maintenant à l'année 2024 pour laquelle les membres du Télégraphe planchent pour vous offrir encore de bons moments au service du lien social au sein de notre village.

Nous vous donnons rendez vous occasionnellement ou plus fidèlement pour partager des moments uniques autour de festivités locales comme :

Le samedi 20 janvier, dans le cadre du Festival du Conte des Collines et son repas animé par un conteur à la salle des fêtes de Veauunes.

La fête des voisins le vendredi 31 mai, lors duquel nous nous rencontrons en toute simplicité autour des plats concoctés par tous.

Retrouvez nous également pour partager savoir faire et activités au quotidien comme :

- Nos habituelles balades tous publics à la découverte de notre territoire et de ses alentours, les dimanches 28 janvier, 25 février, 24 mars, 28 avril et 30 juin.
- Les samedis couture et jeux dont les dates ne sont pas encore déterminées.
- La danse en ligne le lundi à la salle des fêtes de Veauunes et le mercredi à la salle de l'ex-mairie de Veauunes, de 18h à 19h30, ouverte à tous.
- Yoga du rire, chaque samedi de 10h à 11h.
- Écriture d'un ouvrage sur notre village

de Veauunes, lors des ateliers patrimoine.

- Enfin, partez avec nous une journée ou plus au prix le plus juste avec des programmes de sorties concoctés par notre équipe de la commission voyage :
- La sortie spectacle au cabaret équestre des Mylords à Tarascon, le samedi 6 avril.
- Notre traditionnel voyage les 7-8 et 9 juin qui cette année vous permettra de découvrir les Pyrénées Orientales.

Venez faire connaissance, soutenir la mise en place de nos manifestations ou partager vos envies et vos savoir faire ! Nous serons très heureux de vous recevoir dans notre association qui aura bientôt 30 ans !

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année 2024. ■

Le bureau du Télégraphe



ASSOCIATION Foyer Rural de Mercurol-Veauunes



Bonjour à tous,

Après 6 ans de présidence, Nathalie DERRE a passé la main à Christian

NICOLARDOT lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2023 pour assurer la continuité et le dynamisme du Foyer Rural. Nathalie sait que l'association est entre de bonnes mains et reste néanmoins dans la structure comme membre actif et responsable d'activité.

L'esprit de convivialité est le moteur de la réussite du Foyer Rural, et c'est ainsi que, par exemple, nous avons participé financièrement au repas de Noël du badminton qui s'est tenu le jeudi 14 décembre 2023 à la petite salle du gymnase Marcel BANC.

Nos activités restent très actives sur cette année avec la gymnastique, les cours d'anglais, de couture, de boxe, de théâtre, le multisport enfants et le badminton... soit près de 300 adhérents de 4 à 75 ans !

En ce début d'année, toute l'équipe du Foyer Rural vous présente ses meilleurs vœux et compte sur vous pour participer aux diverses manifestations qui font vivre notre village. ■

Sportivement et Amicalement
L'Equipe du Foyer Rural



ASSOCIATION Les Amis de la Tour

Journées européennes du patrimoine

Afin de pouvoir accueillir le public dans de bonnes conditions, une opération d'entretien et de fauchage a été organisée le 9 septembre sur le site de la chapelle et autour du lavoir de Veaunes qui cette année a été remis en fonction par l'association du Télégraphe.

Le samedi 16 septembre, nous avons organisé une journée porte ouverte à la chapelle Saint-Pierre de Marnas avec pique-nique à midi qui a réuni une quinzaine de participants. Cette année, en raison probablement du grand nombre de manifestations et d'une météo maussade, le public a été moins nombreux mais toujours aussi intéressé par l'histoire de cet édifice et de sa restauration que la plupart des visiteurs ne connaissait pas.

A noter qu'à plusieurs reprises dans l'année, nous répondons aux sollicitations de groupes de randonneurs qui souhaitent bénéficier d'une présentation du site.

Participation à d'autres manifestations

Les Amis de la Tour ont répondu présents à l'invitation du Télégraphe de Veaunes pour la journée « lavage de linge » le 17 septembre. Par ailleurs, ils ont apporté leur concours à la préparation et au déroulement de la grande course de caisses à savon organisée par MVA le 24 septembre 2023.

Le 14 octobre nous avons participé à la réunion trimestrielle du collectif des associations du patrimoine (CAP 26) à Rochefort Samson. Journée riche en échanges d'expériences, avec une

présentation de l'association de Larnage qui restaure le site de l'ancienne usine de kaolin.

8 décembre, succès de la traditionnelle descente aux flambeaux

Avec une météo qui a facilité les choses, plus de 300 personnes dont beaucoup d'enfants et de jeunes parents partis de la place de la Mairie se sont retrouvés sur le site de la tour, autour d'un joli feu de bois et sous un ciel étoilé.

Comme promis le père Noël est arrivé, conduisant lui-même un quad et son grand panier de papillotes qui a vite été vidé ! Cette année, il a été très sollicité par les séances de photos avec petits et grands.

Puis, tout le monde a pris la descente des remparts illuminés par 200 flambeaux traditionnels ou avec des leds pour les plus jeunes, jusqu'à la salle du gymnase Marcel BANC. Des jus fruits ainsi que le savoureux vin blanc chaud préparés et servis gracieusement par les Amis de la Tour, ont été fort appréciés.

Au petit jeu des devinettes, beaucoup ont reconnus la plupart des ingrédients du vin chaud... mais les proportions sont restées secrètes !

Les Amis de la Tour remercient tous les participants qui ont fait de ce rendez-vous annuel un bon moment de rencontre et de convivialité.

Les Amis de la Tour seront ravis d'accueillir celles et ceux qui apprécient notre patrimoine, qui peuvent apporter leur contribution à son entretien et aux diverses manifestations. ■

Les prochains rendez-vous

Vendredi 26 janvier 2024 : à la salle Hermitage soirée amicale autour de la galette, pour tous les bénévoles qui ont participé activement aux activités de 2023.

Dimanche 24 mars 2024 : assemblée générale à la salle de Veaunes.

Samedi 8 juin : la Fête du Four et du pain avec, à n'en pas douter, de belles surprises.



Pour connaître les prochaines activités de l'association et y participer, pour commander le livre "Histoire et histoires de Mercurol", contact : lesamisdelatour.mercurol@gmail.com

ASSOCIATION Mercurol-Veaunes animations

Cette fin d'année a été riche en partages avec les habitants de Mercurol-Veaunes et alentours.

La deuxième édition de la descente de caisse à savon qui s'est déroulée au centre de Veaunes le dimanche 24 septembre a réjoui petits et grands, pilotes et spectateurs. Elle a réuni une vingtaine de bolides et plus de 800 visiteurs... Nous n'aurions pas pu organiser cette manifestation sans le soutien des Amis de La Tour, de nombreux habitants de notre village venus nous prêter main forte ainsi que les agents de la mairie. Nous remercions également les entreprises partenaires : JD Roffat, Ets Blaise, Centrakor et d'autres dans l'ombre.

Une fête réussie ! On remet ça en juin 2024. Notez bien !

Nous avons voulu maintenir la fête du vin blanc, événement emblématique de Mercurol. Là, un retour en demi-teinte : le vin blanc doux, un marché artisanal, la banda "Les Barket's" ainsi que les forains ont marqué cette date mais, à l'unanimité, le corso nous a manqué...

Nous avons à cœur de faire revivre cette journée festive et nous ne manquerons pas de vous solliciter, associations et habitants, pour que cela se réalise.

Nous vous convions à notre assemblée générale, le 5 février 2024 à 20h à la salle Hermitage pour nous mobiliser ensemble et faire que La Fête du vin blanc 2024 enchante à nouveau petits et grands.

N'hésitez pas à nous contacter pour manifester votre intérêt ! ■



Facebook : Comité des Fêtes de Mercurol-Veaunes - MVA
Mail : mva26.secretaire@gmail.com



Evènements 2024

5 février : AG

1er avril : Chasse aux œufs

2 juin : Descente de caisse à savon

8 septembre : Concours de boules

3 novembre : Fête du vin blanc



Un peu D'HISTOIRE

Le lavoir de Veaunes,

Extrait du travail de mémoire du Télégraphe de VEAUNES



La construction du lavoir :

A partir de la fin du XIX^{ème} siècle, certaines communes s'équipent d'un lavoir municipal pour améliorer les conditions d'hygiène. C'est donc naturellement que la question se pose à Veaunes. Malgré son éloignement du village (un kilomètre), la rivière Veaine semble propice à cette installation (débit d'eau suffisant). Les différents documents des archives municipales de Veaunes permettent de retracer l'histoire de la création de ce lavoir.

Les conseillers municipaux envisagent tout d'abord de construire un lavoir à

cheval sur la rivière. Les lavandières auraient été installées en vis-à-vis sur chaque berge et à l'abri d'un toit édifié à cet usage. L'arrivée des eaux ainsi que l'évacuation des eaux souillées se seraient faites naturellement, grâce au cours d'eau. La commune voisine de Chavannes a retenu ce type de lavoir dont on peut deviner les restes en aval de son pont sur la Veaine.

Ce projet s'étant heurté au refus du propriétaire « du côté du levant », le maire, Mr SAVY propose au conseil municipal une solution alternative avec la construction d'un lavoir d'un seul côté de la rivière, à proximité du pont, « côté couchant ». Une amenée d'eau a donc été nécessaire ainsi qu'une évacuation des eaux du lavoir. Pour faciliter les choses, Mr SAVY propose de faire don du terrain nécessaire à cette réalisation.

L'ayant accepté, la commune construit en 1896 à cet emplacement, un lavoir de 16 places pour la somme de 1 367,83 Francs.

La vie au lavoir :

À cette époque, il y a lieu de préciser qu'un tour de rôle s'organisait pour éviter

l'encombrement ou de se retrouver avec des gens auxquels on n'adressait pas la parole depuis un certain temps, sans en connaître toujours la raison : secrets de famille.

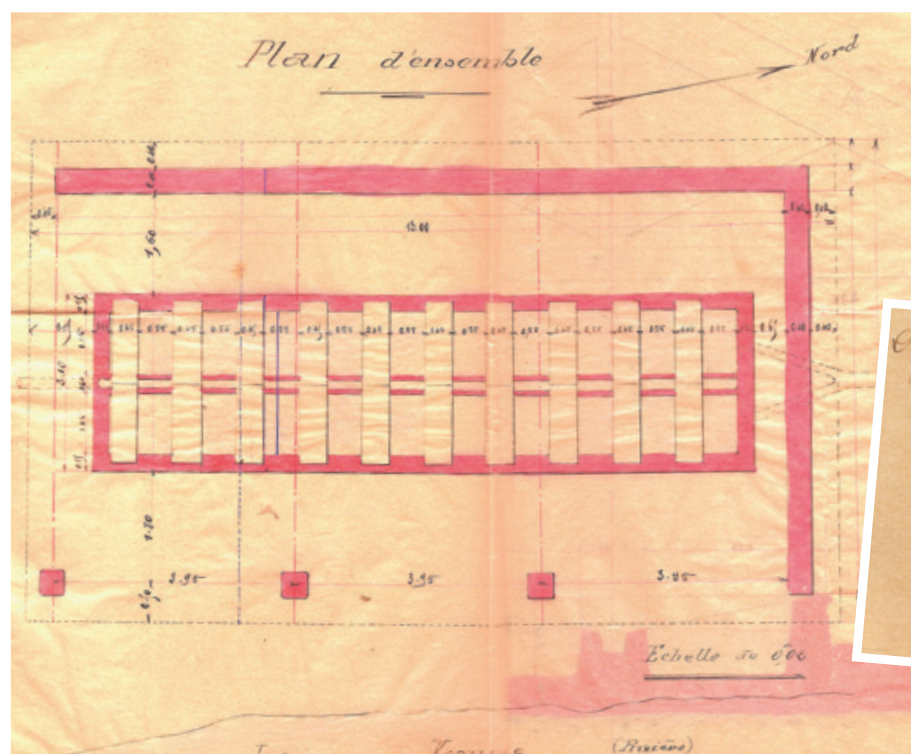
L'importance de la lessive, son caractère pas aussi régulier qu'aujourd'hui et l'éloignement du lavoir justifiaient de rester la journée entière sur le site. La lessive pouvait être descendue sur une brouette ou sur la charrette à âne pour le château, au printemps.

Un coin pour faire du feu reste encore visible à ce jour, dans l'angle nord-ouest du bâtiment. Il permettait de faire à manger et de faire bouillir le linge.

Les lavandières utilisaient pour lessive de la Saponaire que l'on trouvait le long des chemins. Le linge était parfois étalé sur l'herbe au fur et à mesure afin qu'il sèche et qu'il soit moins lourd au retour.

La fin et la renaissance du lavoir :

À l'arrivée de l'eau courante dans les années 1960, le lavoir est tombé en désuétude, même si certains se rappellent avoir vu des personnes s'y rendre encore. Les ronces et la végétation l'ont rapidement entouré et ruiné. Il manque de sombrer dans l'oubli quand, à l'initiative de Veauinois, en 1996 et sous la direction du conseiller municipal Mr DIEUDONNE, un groupe de jeunes des chantiers internationaux de jeunesse ont remis en état ce bâtiment tel que nous pouvons l'admirer aujourd'hui.



Plan de construction
du lavoir de Veaunes - 1890
Source : Archives Municipales



Faire revivre le passé pour créer le lien social d'aujourd'hui :

En 2023, pour les journées du patrimoine, après un nettoyage du site par les Amis de la Tour, la remise en eau du lavoir grâce aux efforts du maire délégué, Alain SANDON, assisté de Maurice ORIOL (conseiller municipal délégué), le Télégraphe de Veaunes a fait revivre ces usages, de la descente du village au lavage et séchage du linge jusqu'au repas en commun sur le site ! Une vraie réussite !! ■



Agenda

- DIMANCHE 28 JANVIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS** – La Grappe Dorée – Salle des fêtes de Veaunes
- LUNDI 5 FÉVRIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** – MVA – Salle Hermitage
- DIMANCHE 11 FÉVRIER - CONCERT DE LA CHORALE CROQU'NOTES** – La Grappe Dorée – Espace Eden
- SAMEDI 17 FÉVRIER - MARCHÉ CONTRE LA MALADIE DE CHARCOT** – Stepfamily Love Association – Départ gymn M. Banc
- DIMANCHE 25 FÉVRIER - LOTO** – FC Hermitage – Espace Eden
- DIMANCHE 3 MARS - SPECTACLE COMPAGNIE PÉRICARD** – BCMCC – Espace Eden
- DIMANCHE 17 MARS - LOTO** – BCMCC – Espace Eden
- SAMEDI 23 MARS - ST PATRICK** – Farandole – Espace Eden
- DIMANCHE 24 MARS - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** – Les Amis de la Tour – Salle des fêtes de Veaunes
- SAMEDI 30 MARS - CONCOURS QUALIFICATIF** – Amicale Boules – Boulodrome
- DU 30 MARS AU 1ER AVRIL - CONCOURS NATIONAL DE DANSE DE VALENCE** – On danse en concours – Espace Eden
- LUNDI 1ER AVRIL - CHASSE AUX ŒUFS** – MVA – La Tour
- VENDREDI 12 AVRIL - CONCOURS SOCIÉTAIRES** – Amicale Boules – Boulodrome
- JEUDI 25 AVRIL - CHALLENGE LARIVIÈRE** – Amicale Boules – Boulodrome
- DU 26 AU 28 AVRIL 2024 - MARCHÉ AUX VINS** – Syndicat des Crozes – Espace Eden
- MERCREDI 8 MAI - COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945** – Cimetière à Veaunes et Place de la République à Mercurol
- JEUDI 23 MAI - CHALLENGE ROFFAT** – Amicale Boules – Boulodrome
- DIMANCHE 2 JUIN - DESCENTE DE CAISSES À SAVON** – MVA
- SAMEDI 8 JUIN - FÊTE DU FOUR ET DU PAIN** – Les Amis de la Tour – Village
- DIMANCHE 9 JUIN - ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
- MARDI 11 JUIN - REPRÉSENTATION DU THÉÂTRE** – Foyer Rural – Salle des fêtes de Veaunes
- VENDREDI 21 JUIN ET SAMEDI 22 JUIN - WEEK-END DU BCMCC** – Gymnase de l'Hermitage + Espace Eden
- VENDREDI 28 JUIN - CONCOURS TRIPLETES SEMI-NOCTURNE** – Amicale Boules – Boulodrome
- JEUDI 4 JUILLET - REPAS GRILLADES, PÉTANQUE, JEUX DE CARTES** – La Grappe Dorée – Salle des fêtes de Veaunes


**MERCUROL
VEAUNES**
Cœur du Pays de l'Hermitage

Mairie de Mercurol-Veaunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veaunes
04 75 07 40 05
mairie@mercuro-veaunes.fr
www.mercuro-veaunes.fr



Plus d'infos sur
les manifestations
à l'onglet "agenda"
sur www.mercuro-veaunes.fr



Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Laure Achard,
Sabrina Barbe, Nicolas Daujan, Christophe Faure, Nathalie Faure, Tanguy Terras
Crédits photos : mairie et associations de Mercurol-Veaunes, FlymProd, Klimages
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 Valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC



10-31-2333